

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

TARIFS DES ABONNEMENTS		TARIFS DES INSERTIONS		OBSERVATIONS
	Un an	6 mois	La ligne.....	Prix au numéro de l'année courante.....500F
		400 F	Prix au numéro des années précédentes.....600F
Mali	20.000 F	10.000 F	Chaque annonce répétée.....	Les demandes d'abonnement et les annonces
Afrique.....	35.000 F	17.500 Fmoitié prix	doivent être adressées au Secrétariat Général
Europe.....	38.000 F	19.000 F	Il n'est jamais compté moins de 2.000 F pour les annonces.	du Gouvernement-D.J.O.D.
Frais d'expédition.....	13.000 F			Les abonnements prendront effet à compter de
				la date de paiement de leur montant. Les abon-
				nements sont payables d'avance.

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

LOIS-DECRETS-ARRETES

05 juillet 2019 Loi n°2019-024 portant modification de la Loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée, portant statut général des fonctionnaires.....**p.778**

Loi n°2019-025 portant modification de la Loi n°92-020 du 23 septembre 1992, modifiée, portant code du travail en République du Mali.....**p.781**

Loi n°2019-026 autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par Ordonnances.....**p.781**

01 juillet 2019 Décret n°2019-0454/P-RM portant rectificatif au Décret n°2019-0211/P-RM du 08 mars 2019 portant nomination de l'ambassadeur du Mali à Bruxelles (Royaume de Belgique).....**p.782**

01 juillet 2019 Décret n°2019-0455/P-RM portant abrogation des dispositions du Décret n°2013-769/P-RM du 19 septembre 2013, rectifié, portant nomination au ministère du travail et des affaires sociales et humanitaires.....**p.782**

Décret n°2019-0456/P-RM portant affectation au ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, des parcelles de terrains, objet des titres fonciers n°162367 et n°162368, tous du Cercle de Kati.....**p.783**

Décret n°2019-0457/P-RM portant modification du Décret n°2012-434/P-RM du 09 août 2012 fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels.....**p.783**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

01 juillet 2019 Décret n°2019-0458/P-RM portant revalorisation des traitements du personnel de l'administration relevant du code du travail, du personnel enseignant contractuel de l'état et du personnel enseignant contractuel des collectivités territoriales..... **p.785**

Décret n°2019-0459/P-RM portant nomination au secrétariat général du ministère des Maliens de l'extérieur..... **p.790**

Décret n°2019-0460/P-RM portant nomination au ministère des domaines et des affaires foncières..... **p.790**

Décret n°2019-0461/P-RM portant nomination de chargés de mission au cabinet du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et du logement social..... **p.791**

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

21 juin 2019 Arrêté n°2019-1563/MEADD-SG portant autorisation de mise en essai de moustiques génétiquement modifiés mâles stériles en milieu confiné au laboratoire..... **p.792**

Annonces et communications..... **p.793**

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOIS

LOI N°2019-024 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°02-053 DU 16 DECEMBRE 2002, MODIFIEE, PORTANT STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 28 juin 2019

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er : Les dispositions des articles 111 et 112 de la Loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée, portant Statut général des Fonctionnaires sont modifiées ainsi qu'il suit :

« **Article 111 (nouveau) :** Sont obligatoirement admis à la retraite les fonctionnaires ayant atteint la limite d'âge.

Celle-ci est respectivement fixée à **58, 61, 62 ou 65 ans**, selon que la dernière catégorie d'appartenance du fonctionnaire est la catégorie C, B1, B2 ou A.

Article 112 (nouveau) : Sur sa demande, la retraite peut être accordée au fonctionnaire à partir de 55 ans pour la catégorie C, 58 ans pour la catégorie B1, 59 ans pour la catégorie B2 et 62 ans pour la catégorie A ».

Article 2 : La grille indiciaire des fonctionnaires, annexée à la Loi n° 02-053 du 16 décembre 2002, modifiée, portant Statut général des Fonctionnaires, est modifiée conformément aux tableaux annexés à la présente loi.

Article 3 : La présente loi, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée et publiée au Journal officiel.

Bamako, le 05 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

ANNEXE A LA LOI N°2019-024 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°02-053 DU 16 DECEMBRE 2002, MODIFIEE, PORTANT STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES

**TABLEAU N°1 : GRILLE INDICIAIRE DES FONCTIONNAIRES
POUR COMPTER DU 1ER JANVIER 2019**

CLASSE	ECHELON	A	B2	B1	C
3^{ème} Classe	1	395	299	263	185
	2	431	327	289	210
	3	466	354	316	236
	4	502	382	342	261
	5	539	409	368	286
	6	574	437	395	311
	7	610	-	-	-
2^{ème} Classe	1	652	469	423	337
	2	694	501	452	364
	3	736	533	481	390
	4	777	566	509	416
1^{ème} Classe	1	825	604	542	444
	2	873	642	574	471
	3	921	681	606	499
Classe exceptionnelle	1	981	724	643	527
	2	1 041	767	681	556
	3	1 100	810	718	585

ANNEXE A LA LOI N°2019-024 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°02-053 DU 16 DECEMBRE 2002, MODIFIEE, PORTANT STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES

TABLEAU N° 1 : GRILLE INDICIAIRE DES FONCTIONNAIRES
POUR COMPTER DU 1ER JANVIER 2021

CLASSE	ECHELON	A	B2	B1	C
3^{ème} Classe	1	431	326	287	202
	2	470	357	315	229
	3	508	386	345	257
	4	548	417	373	285
	5	588	446	401	312
	6	626	477	431	339
	7	665	-	-	-
2^{ème} Classe	1	711	512	461	368
	2	757	546	493	397
	3	803	581	525	425
	4	848	617	555	454
1^{ème} Classe	1	900	659	591	484
	2	952	700	626	514
	3	1 005	743	661	544
Classe exceptionnelle	1	1 070	790	701	575
	2	1 135	837	743	606
	3	1 200	883	783	638

LOI N°2019-025 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°92-020 DU 23 SEPTEMBRE 1992, MODIFIEE, PORTANT CODE DU TRAVAIL EN REPUBLIQUE DU MALI

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 28 juin 2019

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er : L'article L 60 de la Loi n° 92 - 020 du 23 septembre 1992, modifiée, portant Code du Travail en République du Mali est modifié ainsi qu'il suit :

« **Article L.60 (nouveau) :** Pour les travailleurs des établissements publics à caractère administratif (EPA), des établissements publics à caractère scientifique, technologique ou culturel (EPSTC), des établissements publics hospitaliers (EPH), des établissements publics à caractère social (EPS) et des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)

· Catégorie A :	65 ans
· Catégorie B :	62 ans
· Catégories C, D, E :	58 ans

Pour les travailleurs contractuels de l'Etat et des Collectivités territoriales

- Catégorie A ou équivalent :	60 ans
- Catégorie B, C, D, E ou équivalent	58 ans

Pour les travailleurs du secteur privé

- Catégorie A ou équivalent :	60 ans
- Catégories B, C, D, E :	58 ans

Pour les travailleurs du secteur privé, classés à la catégorie A ou équivalent, les relations pourront se poursuivre, d'accord parties, pendant une période qui ne pourra dépasser l'âge de 62 ans **du travailleur.**

Pour les travailleurs du secteur privé, classés aux catégories B, C, D et E, les relations pourront se poursuivre, d'accord parties, pendant une période qui ne pourra dépasser l'âge de 60 ans du travailleur. »

Article 2 : Il est insérer un article « L60 bis ».

« **Article L60 bis :** Les travailleurs des EPA et des EPIC ayant atteint l'âge de 59, 56 et 55 ans respectivement pour les catégories A et B, C, D et E peuvent cependant demander la liquidation de leur pension de retraite.

Les travailleurs du secteur privé et les contractuels de l'Etat et des collectivités territoriales ayant atteint l'âge de 57 ans pour la catégorie A, et 55 ans pour les autres catégories (B, C, D, E), peuvent également demander la liquidation de leur retraite.

Le départ à la retraite à partir de 62, 59, 57, 56 et 55 ans, selon le cas, à l'initiative du travailleur, ne constitue pas une démission. »

Article 3 : La présente loi, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de la Loi n°2011-079 du 29 décembre 2011 portant modification du Code du Travail, sera enregistrée et publiée au Journal officiel.

Bamako, le 05 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

LOI N°2019-026 DU 05 JUILLET 2019 AUTORISANT LE GOUVERNEMENT A PRENDRE CERTAINES MESURES PAR ORDONNANCES

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 28 juin 2019

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er : Le Gouvernement est autorisé, entre la clôture de la session ordinaire de l'Assemblée nationale ouverte le 1er avril 2019 et l'ouverture de la session ordinaire d'octobre 2019, à prendre, par ordonnances, certaines mesures qui sont normalement du domaine de la loi, notamment :

- la création, l'organisation et le contrôle des services et organismes publics ;
- l'organisation de la production ;
- les statuts du personnel ;
- les traités et accords internationaux.

Article 2 : Les ordonnances prises dans le cadre de la présente loi deviennent caduques si les projets de loi de ratification ne sont pas déposés sur le Bureau de l'Assemblée nationale avant le 1er octobre 2019.

Bamako, le 05 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

DECRETS

DECRET N°2019-0454/P-RM DU 01 JUILLET 2019 PORTANT RECTIFICATIF AU DECRET N°2019-0211/P-RM DU 08 MARS 2019 PORTANT NOMINATION DE L'AMBASSADEUR DU MALI A BRUXELLES (ROYAUME DE BELGIQUE)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu Décret n°2019-0211/P-RM du 08 mars 2019 portant nomination de l'Ambassadeur du Mali à Bruxelles (Royaume de Belgique) ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : L'article 1er du Décret n°2019-0211/P-RM du 08 mars 2019, susvisé, est rectifié ainsi qu'il suit :

Lire :

Monsieur **Mamadou Mandjou BERTHE**, N°Mle 984-35.A, Conseiller des Affaires étrangères, est nommé **Ambassadeur** du Mali auprès du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume de la Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, auprès du Grand-Duché du **Luxembourg** et du Liechtenstein **et auprès de la Commission de l'Union européenne**, avec résidence à Bruxelles.

Au lieu de :

Monsieur **Mamadou Mandjou BERTHE**, N°Mle 984-35.A, Conseiller des Affaires étrangères, est nommé **Ambassadeur** du Mali auprès du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume de la Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, auprès du Grand-Duché du **Luxembourg** et du Liechtenstein, avec résidence à Bruxelles.

Le reste sans changement.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale,
Tiébilé DRAME

Le ministre de l'Economie et des Finances,
Docteur Boubou CISSE

DECRET N°2019-0455/P-RM DU 01 JUILLET 2019 PORTANT ABROGATION DES DISPOSITIONS DU DECRET N°2013-769/P-RM DU 19 SEPTEMBRE 2013, RECTIFIE, PORTANT NOMINATION AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES ET HUMANITAIRES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2013-769/P-RM du 19 septembre 2013 portant nomination au Ministères du Travail et des Affaires sociales et humanitaires ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Les dispositions du Décret n°2013-769/P-RM du 19 septembre 2013, rectifié, portant nomination au Ministère du Travail et des Affaires sociales et humanitaires, sont abrogées en ce qui concernent Monsieur **Mahamoudou HAIDARA**, en qualité d'**Attaché** de Cabinet.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE

Le ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté,
Hamadou KONATE

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Docteur Boubou CISSE**

**DECRET N°2019-0456/P-RM DU 01 JUILLET 2019
PORTANT AFFECTATION AU MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION, DES PARCELLES DE
TERRAINS, OBJET DES TITRES FONCIERS
N°162367 ET N°162368, TOUS DU CERCLE DE KATI**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'Ordonnance n° 00-027/P-RM du 22 mars 2000,
modifiée, portant Code domanial et foncier ;

Vu le Décret n°01-040/P-RM du 02 février 2001, modifié,
déterminant les formes et conditions d'attribution des
terrains du domaine privé immobilier de l'Etat ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant
nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant
nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Sont affectées au Ministère de
l'Administration territoriale et de la Décentralisation, les
parcelles de terrain, objet des titres fonciers n°162367 et
n°162368, tous du cercle de Kati, d'une superficie
respectivement de 127 ha 51 a 20 ca et de 32 ha 15 a 69 ca,
sises à Samanko.

Article 2 : Les parcelles de terrain, objet de la présente
affectation, sont destinées à la réalisation au recasement
de certaines populations de la Commun IV du District de
Bamako.

Article 3 : Les conditions et charges de la présente
affectation feront l'objet d'une convention assortie d'un
cahier de charges entre le Ministre chargé des Domaines
et la Mairie de la Commune IV du District de Bamako.

Article 4 : Au vu d'une ampliation du présent décret, le
Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre de Kati
procédera à l'inscription de l'Affectation au livre foncier
du Cercle de Kati au profit du Ministère de l'Administration
territoriale et de la Décentralisation.

Article 5 : Le ministre des Domaines et des Affaires
foncières et le ministre de l'Administration territoriale et
de la Décentralisation sont chargés, chacun en ce qui le
concerne, de l'exécution du présent décret qui sera
enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre des Domaines
et des Affaires foncières,
Badara Alioune BERTHE**

**Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation,
Boubacar Alpha BAH**

**DECRET N°2019-0457/P-RM DU 01 JUILLET 2019
PORTANT MODIFICATION DU DECRET N°2012-
434/P-RM DU 09 AOUT 2012 FIXANT LES
CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION
DES MEMBRES NON FONCTIONNAIRES DU
CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE, DU CABINET DU PREMIER
MINISTRE ET DES CABINETS MINISTERIELS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°92-020 du 23 septembre 1992, modifiée,
portant Code du Travail en République du Mali ;

Vu la Loi n°99-041 du 12 août 1999, modifiée, portant
Code de Prévoyance sociale en République du Mali ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 09 août 2012 fixant les
conditions d'emploi et de rémunération des membres non
fonctionnaires du Cabinet du Président de la République,
du Secrétariat général de la Présidence de la République,
du Cabinet du Premier ministre et des cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant
nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant
nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : L'annexe au Décret n°2012-434/P-RM du
09 août 2012 fixant les conditions d'emploi et de
rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet
du Président de la République, du Secrétariat général de la
Présidence de la République, du Cabinet du Premier
ministre et des cabinets ministériels, est modifiée
conformément au tableau annexé au présent décret.

Les rémunérations ainsi revalorisées sont soumises à
l'ensemble des retenues légales.

Article 2 : Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du Décret n°2015-0914/P-RM du 31 décembre 2015, modifié, portant modification de l'annexe au Décret n°2012-434/P-RM du 09 aout 2012 fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des cabinets ministériels.

Article 3 : Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre du Dialogue social, du Travail
et de la Fonction publique,
Oumar Hamadoun DICKO**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Docteur Boubou CISSE**

ANNEXE AU DECRET N°2019-0457/P-RM DU 01 JUILLET 2019 MODIFIANT L'ANNEXE AU DECRET N°2012-434/P-RM DU 09 AOUT 2012 FIXANT LES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION DES MEMBRES NON FONCTIONNAIRES DU CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, DU CABINET DU PREMIER MINISTRE ET DES CABINETS MINISTERIELS

GRILLE DES SALAIRES

STRUCTURES	N°	FONCTIONS	TRAITEMENTS DE BASE EN F CFA	
			1 ^{er} janvier 2019	1 ^{er} janvier 2021
Premier groupe	1	Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République	336 052	366 602
	2	Conseiller technique et Chargé de mission au Secrétariat général de la Présidence de la République	336 052	366 602
	3	Chef de service propre de la Présidence de la République	336 052	366 602
	4	Directeur de Cabinet du Président de la République	336 052	366 602
	5	Chef de Cabinet du Président de la République	336 052	366 602
	6	Chef de Cabinet adjoint du Président de la République	336 052	366 602
	7	Chargé de mission et assimilé de la Présidence de la République	336 052	366 602
	8	Intendant des Palais	336 052	366 602
	9	Chef de Cabinet du Premier ministre	336 052	366 602
	10	Conseiller technique du Premier ministre	336 052	366 602

	11	Chargé de mission du Premier ministre	336 052	366 602
	12	Coordonnateur de la Cellule d'Analyse et de Prospective de la Primature	336 052	366 602
	13	Chef du Service de l'Informatique et des Nouvelles Technologies de la Primature	336 052	366 602
	14	Chef de Cabinet de département ministériel	336 052	366 602
	15	Chargé de mission de département ministériel	336 052	366 602
	16	Chargé de Protocole du Premier ministre	336 052	366 602
Deuxième groupe	17	Attaché de Cabinet du Secrétaire général de la Présidence de la République	228 036	248 766
	18	Attaché de Cabinet du Premier ministre	228 036	248 766
	19	Attaché de Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement	228 036	248 766
	20	Attaché de Cabinet de département ministériel	228 036	248 766
	21	Chef du Secrétariat particulier du Président de la République	228 036	248 766
	22	Chef du Secrétariat particulier du Premier ministre	228 036	248 766
Troisième groupe	23	Secrétaire particulier de ministre	184 029	200 759

**DECRET N°2019-0458/P-RM DU 01 JUILLET 2019
PORTANT REVALORISATION DES TRAITEMENTS
DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION
RELEVANT DU CODE DU TRAVAIL, DU
PERSONNEL ENSEIGNANT CONTRACTUEL DE
L'ETAT ET DU PERSONNEL ENSEIGNANT
CONTRACTUEL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°92-020 du 23 septembre 1992, modifiée, portant Code du Travail en République du Mali ;

Vu la Loi n°99-041 du 12 août 1999, modifiée, portant Code de Prévoyance sociale en République du Mali ;

Vu le Décret n°00-038/P-RM du 27 janvier 2000, modifié, fixant les conditions de travail du personnel de l'Administration relevant du Code du Travail ;

Vu le Décret n°05-434/P-RM du 13 octobre 2005 fixant les conditions de travail du personnel enseignant contractuel de l'Etat ;

Vu le Décret n°05-435/P-RM du 13 octobre 2005 fixant les conditions de travail du personnel enseignant contractuel des Collectivités territoriales ;

Vu le Décret n°2011-051/P-RM du 10 février 2011 fixant les conditions d'emploi du personnel de l'Administration relevant du Code du Travail ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Le présent décret porte revalorisation des traitements du personnel de l'Administration relevant du Code du Travail, du personnel enseignant contractuel de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des Collectivités territoriales.

Les traitements ainsi revalorisés sont soumis à l'ensemble des retenues légales.

Article 2 : Les grilles des salaires annexées au Décret n°00-038/P-RM du 27 janvier 2000, modifié, au Décret n°05-434/P-RM du 13 octobre 2005, au Décret n°05-435/P-RM du 13 octobre 2005 et au Décret n°2011-051/P-RM du 10 février 2011 sont modifiées conformément aux tableaux annexés au présent décret.

Article 3 : Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du Décret n°2015-0364/P-RM du 19 mai 2015, modifié, portant majoration des traitements indiciaires des fonctionnaires et des salaires de base du personnel de l'Administration relevant du Code du Travail, du personnel enseignant contractuel de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des Collectivités territoriales.

Article 4 : Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE

Le ministre du Dialogue social, du Travail
et de la Fonction publique,
Oumar Hamadou DICKO

Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Docteur Boubou CISSE

ANNEXE N°1 AU DECRET N°2019-0458/P-RM DU 01 JUILLET 2019 MODIFIANT L'ANNEXE AU DECRET N°00-038/P-RM DU 27 JANVIER 2000, MODIFIE, FIXANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION RELEVANT DU CODE DU TRAVAIL

GRILLE DES SALAIRES

CATEGORIES	ECHELON	SALAIRE DE BASE	
		1 ^{er} janvier 2019	1 ^{er} janvier 2021
E	1	47 080	51 360
	2	48 418	52 819
	3	48 814	53 251
	4	52 147	56 887
	5	55 788	60 859
	6	59 299	64 690
	7	62 762	68 467
	8	66 250	72 272
	9	69 736	76 075
	10	73 224	79 880
	11	76 711	83 684
	12	80 196	87 486

D	1	48 866	53 309
	2	52 938	57 750
	3	57 010	62 192
	4	61 080	66 632
	5	65 153	71 076
	6	69 223	75 516
	7	73 295	79 958
	8	77 367	84 401
	9	81 439	88 842
	10	85 511	93 284
	11	89 580	97 723
	12	93 653	102 167
C	1	61 261	66 830
	2	66 369	72 402
	3	71 474	77 971
	4	76 578	83 539
	5	81 683	89 108
	6	86 788	94 678
	7	91 894	100 248
	8	96 998	105 816
	9	102 103	111 385
	10	107 208	116 954
	11	112 313	122 524
	12	117 420	128 094
B	1	79 901	87 164
	2	86 559	94 428
	3	93 218	101 693
	4	99 875	108 954
	5	106 535	116 220
	6	113 192	123 482
	7	119 854	130 750
	8	126 511	138 012
	9	133 170	145 277
	10	139 821	152 532
	11	146 488	159 805
	12	153 145	167 068
A	1	91 644	99 976
	2	99 281	108 306
	3	106 919	116 639
	4	114 554	124 968
	5	122 190	133 298
	6	129 825	141 628
	7	137 462	149 958
	8	145 099	158 290
	9	152 734	166 619
	10	160 369	174 948
	11	168 009	183 282
	12	173 951	189 764

ANNEXE N°2 AU DECRET N°2019-0458/P-RM DU 01 JUILLET 2019 MODIFIANT L'ANNEXE AUX DECRETS N°05-434/P-RM ET N°05-435/P-RM DU 13 OCTOBRE 2005 FIXANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT CONTRACTUEL DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

GRILLE DES SALAIRES

CATEGORIES	CLASSES	ECHELONS	SALAIRES DE BASE		
			1 ^{er} janvier 2019	1 ^{er} janvier 2021	
A	1	1	146 739	160 079	
		2	152 845	166 740	
		3	160 054	174 605	
		4	167 011	182 194	
		5	173 722	189 515	
		6	180 205	196 588	
	2	1	185 352	202 202	
		2	193 256	210 824	
		3	204 237	222 804	
		4	215 218	234 784	
	3	1	219 610	239 574	
		2	241 949	263 945	
		3	248 893	271 519	
	4	1	292 815	319 434	
		2	310 630	338 869	
		3	329 417	359 364	
B	1	1	102 006	111 280	
		2	104 468	113 965	
		3	107 767	117 564	
		4	110 949	121 036	
		5	114 016	124 381	
		6	116 978	127 613	
	2	1	118 496	129 269	
		2	123 939	135 206	
		3	129 205	140 951	
		4	136 524	148 936	
	3	1	145 675	158 918	
		2	156 654	170 896	
		3	168 001	183 274	
	4	1	181 179	197 650	
		2	203 138	221 605	
		3	227 044	247 685	
	C	1	1	63 152	68 893
			2	69 919	76 276
3			77 035	84 038	
4			83 898	91 525	
5			90 520	98 749	
6			96 918	105 728	
2		1	98 260	107 192	
		2	103 950	113 400	
		3	111 268	121 384	
		4	118 590	129 371	
3		1	121 151	132 164	
		2	128 472	140 152	
		3	135 793	148 138	
4		1	140 551	153 329	
		2	152 628	166 504	
		3	164 710	179 683	

ANNEXE N°3 AU DECRET N°2019-0458/P-RM DU 01 JUILLET 2019 MODIFIANT L'ANNEXE AU DECRET N°2011-051/P-RM DU 10 FEVRIER 2011, FIXANT LES CONDITIONS D'EMPLOI DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION RELEVANT DU CODE DU TRAVAIL

GRILLE DES SALAIRES

CATEGORIES	ECHELON	SALAIRE DE BASE	
		1 ^{er} janvier 2019	1 ^{er} janvier 2021
E	1	47 080	51 360
	2	48 418	52 819
	3	48 814	53 251
	4	52 147	56 887
	5	55 788	60 859
	6	59 299	64 690
	7	62 762	68 467
	8	66 250	72 272
	9	69 736	76 075
	10	73 224	79 880
	11	76 711	83 684
	12	80 196	87 486
D	1	48 866	53 309
	2	52 938	57 750
	3	57 010	62 192
	4	61 080	66 632
	5	65 153	71 076
	6	69 223	75 516
	7	73 295	79 958
	8	77 367	84 401
	9	81 439	88 842
	10	85 511	93 284
	11	89 580	97 723
	12	93 653	102 167

**DECRET N°2019-0459/P-RM DU 01 JUILLET 2019
PORTANT NOMINATION AU SECRETARIAT
GENERAL DU MINISTERE DES MALIENS DE
L'EXTERIEUR**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975, modifié, fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°94-202/P-RM du 03 juin 1994 fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Secrétariats généraux des départements ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés au Secrétariat général du ministère des Maliens de l'Extérieur en qualité de :

Secrétaire général :

- Madame **TANGARA Néma GUINDO**, N°Mle 0116-776.A, Maître de Conférences ;

Conseillers techniques :

- Monsieur **Tahirou SIDIBE**, N°Mle 0116-541.H, Magistrat ;

- Madame **GUINDO Fatoumata dite Fatim DIAKITE**, N°Mle 0128-263.D, Administrateur civil ;

- Monsieur **Boulaye KEITA**, N°Mle 0135-824.W, Maître-Assistant ;

- Monsieur **Salia Sinaly TRAORE**, N°Mle 0135-824.W, Maître de Conférences.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre des Maliens de l'Extérieur,
Amadou KOITA**

**Le Premier ministre, ministre de l'Economie
et des Finances,
Docteur Boubou CISSE**

**DECRET N°2019-0460/P-RM DU 01 JUILLET 2019
PORTANT NOMINATION AU MINISTERE DES
DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIERES**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975, modifié, fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°94-201/P-RM du 03 juin 1994 fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Cabinets des départements ministériels ;

Vu le Décret n°94-202/P-RM du 03 juin 1994 fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Secrétariats généraux des départements ministériels ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés au Ministère des Domaines et des Affaires foncières en qualité de :

Secrétaire général :

- Monsieur **Imirane Abdoulaye**, N°Mle 928-28.S, Ingénieur des Constructions civiles ;

Conseillers techniques :

- Monsieur **Bernard KEITA**, N°Mle 0111-91.D, Administrateur civil ;

- Monsieur **Modibo POUDIOUGOU**, N°Mle 0111-269.S, Magistrat ;

- Monsieur **Adama Amadou COULIBALY**, N°Mle 0128-297.S, Ingénieur des Constructions civiles ;

- Monsieur **Assane DIAKITE**, N°Mle 0125-364.J, Inspecteur du Trésor ;

- Monsieur **Lassana DIAKITE**, N°Mle 917-13.A, Magistrat.

Chargé de mission :

- Madame **Founè DIARRA**, Journaliste ;

Secrétaire particulière :

- Madame **Fanta TRAORE**, N°Mle 719-71.R, Secrétaire d'Administration.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre des Domaines
et des Affaires foncières,
Badra Alioune BERTHE**

**Le Premier ministre, ministre de l'Economie
et des Finances,
Docteur Boubou CISSE**

**DECRET N°2019-0461/P-RM DU 01 JUILLET 2019
PORTANT NOMINATION DE CHARGES DE
MISSION AU CABINET DU MINISTRE DE
L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU
LOGEMENT SOCIAL**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975, modifié, fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°94-201/P-RM du 03 juin 1994, modifié, fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Cabinets des départements ministériels ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés **Chargé de mission** au Cabinet du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement social :

- Monsieur **Mamba KONATE**, Ingénieur du Génie civil, Travaux fluviaux et Maritimes ;

- Madame **Haidara Mariam HAIDARA**, N°Mle 0134-236.R, Ingénieur des Constructions civiles.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 01 juillet 2019

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme
et du Logement social,
Hama Ould Sidi Mohamed ARBI**

**Le Premier ministre, ministre de l'Economie
et des Finances,
Docteur Boubou CISSE**

ARRETES

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**

**ARRETE N°2019-1563/MEADD-SG DU 21 JUNI 2019
PORTANT AUTORISATION DE MISE EN ESSAI DE
MOUSTIQUES GENETIQUEMENT MODIFIES
MALES STERILES EN MILIEU CONFINE AU
LABORATOIRE.**

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE,**

ARRETE :

ARTICLE 1er : L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako est autorisée à conduire un essai de moustiques génétiquement modifiés mâles stériles en milieu contrôlé dans le laboratoire du Centre de recherche et de formation sur le paludisme. L'autorisation inclut l'importation d'œufs de moustiques génétiquement modifiés.

L'autorisation est accordée pour une période de trois (03) ans à compter de la date de réception du matériel transgénique. Les expérimentations se déroulent dans l'insectarium du Centre de recherche et de formation sur le paludisme de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako situé au Point G, BP 1805 Bamako.

ARTICLE 2 : L'autorisation est accordée sous réserve de la prise en compte des conditions spécifiées aux articles 4 ; 5 du présent arrêté.

ARTICLE 3 : L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako est autorisée à faire des expérimentations mentionnées à l'article 4 ci-dessous sous la supervision technique et scientifique des chercheurs du Centre de recherche et de formation sur le paludisme et selon les protocoles soumis dans la demande d'autorisation.

ARTICLE 4 : L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako est autorisée à faire des expérimentations avec des moustiques génétiquement modifiés anophèles Ag (DSM)2 sur :

- l'introgession et/ou transfert du transgène dans le contexte génétique local ;
- l'état de résistance aux insecticides d'Ag (DSM) 2 et des populations cibles ;
- l'analyse de la stérilité sexuelle ;
- la mesure de l'effet du transgène sur les caractéristiques du cycle biologique ;
- la sensibilité du marqueur ;
- la compétitivité à l'accouplement ;
- l'analyse de la précision de tri du marqueur RFP (Red Fluorescent Protein/protéine de fluorescence rouge) et du sexe des nymphes ;
- le maintien et l'augmentation des colonies de moustiques.

ARTICLE 5 : L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako est soumise au respect des mesures de sécurité nécessaires conformément aux éléments suivants :

- respect des normes d'emballage et d'étiquetage en vigueur ;
- utilisation de contenants étanches lors des opérations de transport et de stockage du matériel génétiquement modifié ;
- notification à l'Autorité Compétente, deux semaines à l'avance, de la date d'importation du matériel génétiquement modifié pour chaque expédition ;
- surveillance du site de l'essai 24 h/24 h ;
- prise de mesures pour assurer la destruction totale du matériel génétiquement modifié à la fin des essais ;
- information sans délai de l'Autorité Nationale Compétente en cas de dissémination accidentelle et mise en place de mesures d'urgence le plus rapidement possible ;
- information de toute personne sur les conditions et les termes d'accès au laboratoire avant accès.

ARTICLE 6 : L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako doit, en outre :

- respecter le dispositif expérimental défini ;
- notifier à l'Autorité Nationale Compétente toute modification intervenant au cours de la mise en œuvre du protocole expérimental ;
- notifier à l'Autorité Nationale Compétente, au moins quatorze (14) jours à l'avance, la date d'arrivée du matériel génétiquement modifié au Mali, pour fin d'inspection ;

- notifier à l'Autorité Nationale Compétente, au moins quatorze (14) jours à l'avance, la date du début effectif des expérimentations au laboratoire ;
- fournir à l'Autorité Nationale Compétente, un rapport d'avancement des travaux à la fin de chaque année, pour les deux premières années d'expérimentation ;
- fournir à l'Autorité Nationale Compétente, à la fin de la troisième année de l'autorisation, un rapport complet sur les résultats de l'expérimentation réalisée sur les moustiques génétiquement modifiés.

ARTICLE 7 : Conformément à sa mission de veille à la sécurité des expérimentations, à l'application des règles de gestion, à l'évaluation et au contrôle des risques inhérents à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés susceptibles d'avoir des effets néfastes sur l'environnement, la santé humaine et animale, l'Autorité Nationale Compétente est tenue de procéder périodiquement au contrôle et à l'inspection des dispositifs de sécurité ainsi qu'au suivi de l'évaluation des impacts environnementaux pendant toute la durée de l'expérimentation.

ARTICLE 8 : L'administration se réserve le droit de procéder à la suspension ou au retrait de l'autorisation de mise en essai lorsque :

- l'Université ne respecte pas la législation et la réglementation en vigueur au Mali ;
- l'Université ne respecte pas les dispositions prescrites dans le présent arrêté ;
- lorsqu'il est établi par la suite que les informations fournies à l'Autorité Nationale Compétente sont inexactes du fait du demandeur ou des avancées scientifiques dans le domaine.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 21 juin 2019

Le ministre,
Housseini Amion GUINDO
 Officier de l'Ordre National

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

TABLEAU DE L'ORDRE DES INGENIEURS - CONSEILS DU MALI (31 MAI 2019 AU 30 MAI 2020)

N° Ordre	BUREAUX D'INGENIEURS CONSEILS	N° Carte	RESPONSABLES	ADRESSES
1.	SEE Société d'Engineering et d'Etudes	1	Ousmane ISSABRE	E-mail : see@afribonemali.net BP : E 2209 –Tél/Fax : 20 28 06 26 ; 20 28 75 53 Cell. : 66 75 03 67, Cité des 300 Logements – Rue : 267 Porte : 322 – Bamako.
2.	GIC Groupe d'Ingénieurs Consultants	2	Siaka TRAORE	E-mail : direction@gic-mali.net BP.E : 2342-Tél : 20 21 80 91 Fax : 20 21 04 69, Hippodrome Rue : 254-Porte : 584 – Bamako.
3.	BETRAP-SARL Bureau d'Etudes de Bâtiments et Travaux Publics	3	Modibo KONATE	E-mail : betrap@orangemali.net Tél : 20 28 14 70 Fax: 20 28 71 43 BP.E :740 Torokorobougou, Rue : 145, sortie du Pont FADH – Bamako.
4.	SETED-SARL Société d'Etudes Techniques pour le Développement	4	Mme DEME Mariétou TOUNKARA	E-mail: ing.seted@gmail.com Tél/Fax : 20 20 70 96/66 83 28 56 Avenue vers Tour de l'Afrique – Porte : 388 – BP : E 3056 –Faladiè IJA Bamako.
5.	BETI – INTERNATIONAL Bureau d'Etudes Techniques et d'Ingénierie International	5	Malik SOW	E-mail : swmalick@yahoo.fr Tél : 20.29.17.62/76.49.21.67_ BP: E608 Hamdallaye marché à l'étage, Rue : 42, Porte : 774- Bamako.
6.	BETICO Bureau d'Etudes Techniques et d'Ingénieurs Conseils	6	Mahamane TOURE	E-mail : m.toure@betico.net Tél : 20 28 75 21 /fax 20 28 48 82, BP : 1840, Bacodjicoroni ACI GOLFE- Bamako.

7.	SOCETEC Société d'Etudes et d'Applications Techniques	7	Abdoulaye DEME	E-mail : socetec@socetec.com Tél : 20 29 72 30 /66 75 06 11 Fax : 20 29 77 97, Hadallaye ACI 2000 BP : 2231- Bamako.
8.	BEGEC Bureau d'Etudes et de Génie Civil	9	Adama KOUYATE	E-mail : begec@orangemali.net Tél : 20 23 43 71, Hamdallaye ACI 2000, BP : 1131, Rue : 286 - Porte : 264 Bureau : A02- Bamako.
9.	CIRA- SAS Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée	11	Seydou M. COULIBALY	E-mail : cira@cira-sa.com Site Web : www.cira-sa.com BP 5016 , Bamako - Mali (ACI 2000) Tél. : + 223 20 24 32 34 / 44 90 00 64 Fax : +223 20 24 15 03 / 44 90 00 65
10.	MGC INGENIERIE (MGCI) Bureau d'Ingénieries Civiles et d'Expertises Immobilières	12	Mamadou G. COULIBALY	E-mail : mgeci@afribone.net.ml Tél : 20 23 06 85/ 66 98 68 79 66 98 68 79 ; BP.E : 902 – Route du Lido, Rue :483 Porte : 376, Badialan II – Bamako.
11.	OFETOC-SARL Office d'Etudes Techniques Optimales et de Coordination	13	Ladji CAMARA	E-mail : ofetoc@afribonemali.net Tél : 20 29 60 76/Fax : 20 29 60 75, BP: 2153, Lafiabougou ACI 2000 en face de la clôture du lycée Mamadou SARR Bamako.
12.	SETCO Société d'Etudes et de Coordination en Ingénierie	15	Boubacar KONATE	E-mail : setcomali@yahoo.fr Tél+9/Fax 20 23 46 50/76 19 83 92 ; BPE : 589 Badialan I, Rue : 464, Porte : 29- Bamako.
13.	SETADE Société d'Etudes et d'Assistance pour le Développement	17	Adama N'GUIRO	E-mail : dg@setademali.com Tél : 20 20 52 30/66 75 25 03/76 20 42 08, BP : 216 Magnambougou, Faso Kanu – Bamako.
14.	SONING-BAC-SARL Société Nouvelle d'Ingénierie BACUS	18	Samba DIARRA	E-mail : soningbac@afribone.net.ml Tél : 69 05 14 74/66 75 19 76/76 36 54 45 Fax : 20 21 18 05, BP.E : 1336 ; Immeuble Abdoulaye BAGAYOKO, cité SOMAPIM, Résidence les Mangueraies-Bamako.
15.	BSH Bureau Sahélien d'Hydraulique	20	Mamadou DIAWARA	E-mail : bsh@afribonemali.net Tél : 20 72 32 87 /66.72.95 91/76 19 11 74 BP. E : 2135, Niamana entre ATC et la Station TOTAL (300m SUD-EST)- Bamako.
16.	BIMAN-SARL Bureau d'Ingénierie et de Management	21	Mamady COULIBALY	E-mail : bimanmali@yahoo.fr BP.E 2932 -Tél : 20.21.69.05/76.47.31.79, Zone Industrielle - Bamako
17.	ICON-SARL Ingénierie Conseil : Electricité. Informatique. Génie Civil	22	Alassane TRAORE	E-mail: icon@icon-mali.com atraore@icon-mali.com Tél 20 21 54 60/fax : 20 21 54 59/66 74 33 30, Cité du Niger, Rue : 555, Porte : 171, BP : E-1056 – Bamako.
18.	BEDIS- SARL Bureau d'Etudes pour le Développement Intégral au Sahel	23	Fousseyni N'DIAYE	E-mail : bedis@orangemali.net - fousseynindiaye@gmail.com Tél : 20 23 09 18/fax : 20 23 70 19 BP.E : 464, en face de la Direction Générale de la Pharmacie Populaire du Mali, Rue : 317, Porte : 717 – Bamako.
19.	HYDRO-PACTE Bureau d'Etudes d'Ingénierie et d'Organisation	24	Mohamed FALL	E-mail : hydro_pact@yahoo.fr BPE : 1072, Tél : 20 21 12 20, Hippodrome, Rue : 291, Porte : 254 - Bamako.
20.	I – SEPT Société d'Etudes Polytechniques	26	Lamine Souley SIDIBE	E-mail : isept@afribone.net.ml Tél : 20 20 69 29/Fax : 20 20 39 52, BP : 3069, Rue : 414, Porte : 358, Magnambougou-Projet – Bamako.

21.	LOBOU CONSEILS Bureau d'Etude d'Ingénierie Bâtiment Travaux Publics Transport	27	Arbonkana MAIGA	E-mail : lobouconseils@yahoo.fr Tél/fax : 20 21 03 36/66 55 53 52, Sotuba, près de la station Total - Bamako.
22.	B.I.C.D Bureau d'Ingénieurs Conseils pour le Développement	28	Tiécoura Hamadoun DIARRA	E-mail : biced@orangemali.net Tél: 66 72 19 59/76 19 45 93/66 19 45 93 76 47 09 36/64 60 93 33 ; BP.E : 1383 Kalabancoro Coco deuxième carré à gauche après du Lycée public ; Rue : 552, Porte : 278 –Bamako.
23.	B.E.G.H-SARL Bureau d'Etudes de Génie Civil et d'Hydraulique	29	Sidiki GOITA	E-mail: beghnouveau1@yahoo.fr Tél : 76 43 03 58, Sotuba ACI, Immeuble Tidiani Doucouré Bamako.
24.	S.A.E.D-SARL Société Africaine d'Etudes pour le Développement	31	Yacouba TRAORE	E-mail : saedmali@orangemali.net Tél : 20 71 73 21/66 71 45 10 ; BP.E : 1409, ACI SOTUBA face terrain du Stade malien- Bamako.
25.	SINEC-SARL Société d'Ingénierie, d'Etudes et de Contrôle	32	Sine Aly Badara PLEAH	E-mail: abpleah@gmail.com Tél/Fax: 44 38 16 70/ 66 78 29 45 ACI-2000 Hamdallaye, BP : 7107 - Bamako.
26.	S.E.C.T-SARL Société d'Etudes et de Conception Technique	33	Demba Adama KEITA	E-mail: sectsarl@hotmail.com Tél : 20 29 13 78, Cell : 66 71 22 55/76 15 87 97 Dravela Rue Abdoul Dramani , Porte 365 - Bamako.
27.	BIDR Bureau d'Ingénierie pour le Développement Rural	34	Makan KEÏTA	E-mail : bidr2006@yahoo.fr Tél : 20 28 34 89/76 49 93 91 BP : 1994, Rue : 267, Porte : 134, Cité des 300 Logements, Garantiguibougou – Bamako.
28.	SEROHS Société d'Etudes de Réalisation des Ouvrages Hydrauliques au Sahel	35	Mamadou SYLLA	E-mail : serohs@afribonemali.net Tél : 20 21 49 75 BP.E : 120 – Rue : 420, Porte : 242, Niaréla – Bamako.
29.	LABOGE Laboratoire de Génie Civil	36	Nianti BOUARE	E-mail: labogec@afribonemali.net BP E: 2027 ; Tél : 20 20 31 79/66 74 41 14, Kalabancoura Bamako.
30.	BREESS Bureau de Recherche et d'Exploitation des Eaux Souterraines et de Surface	37	Daouda A. ONGOIBA	E-mail : breess@afribone.net.ml BP.2159 - Tél : 20 23 18 44 Hamdallaye ACI 2000 à l'Ouest de l'Ecole de la Fondation Marif Ex- Collège Horizon – Bamako.
31.	BICKA-SUARL Bureau d'Ingénieurs Conseils en Gestion des Systèmes de Transports	38	Bayéré dit Ousmane KANAKOMO	E-mail : bikacom@yahoo.fr Tél : 20 74 58 99/ 76 33 45 94, BP.E : 535 Faladiè IJA, rue du Gouverneur, Immeuble M'baye NIASS – Bamako.
32.	AGETEC Agence d'Etudes et d'Applications Techniques	39	Fadiala DANIOKO	E-mail : fadiala.danioko@gmail.com/danioko @yahoo.fr Tél : (223) 67 84 44 84/76 14 60 88 Baco-djicoroni Golf-Bamako
33.	BEHYGEC Bureau d'Etudes en Hydraulique et en Génie Civil	40	Diakalia KOUYATE	E-mail : behygec@afribonemali.net Tél/fax : 20 28 69 14/66 44 78 08, BP : 2694, Rue : 812, Porte : 45, Bacodjicoroni ACI-Sud Golf- Bamako.
34.	H & A CONSULT Hydraulique et Assainissement - Consult	42	Yaya BAMBA	E-mail : hac@orangemali.net Tél : 21 62 10 37, BP : 78, Immeuble Mohamed K.Kone – Sikasso.
35.	BETEC Bureau d'Etudes Techniques et de Contrôle	43	K ola Amadou CISSE	Email : betecmali.92@gmail.com Tél : 20 29.58.11/fax : 20 29 58 10, BP : 3116, Hamdallaye ACI 2000 – Immeuble BETEC -Bamako.
36.	NYETA-SARL Bureau d'Etude Nyeta	44	Moïse dit Moussa AYITE	E-mail: carlotti3644nyeta@yahoo.fr Tél: 76 05 60 06/66 53 43 24, BP: 1386 Hamdallaye ACI 2000, Rue 0415, Porte : 189, – Bamako.

37.	SETICE-SARL Société d'Etudes Techniques en Ingénierie Civile et Environnement	46	Boubacar DRAVE	E-mail: draveboubacar@yahoo.fr Tél: 20290728/66 72 99 54, BP : 783, Hamdallaye ACI 2000 Rue : 395, Porte : 2401- Bamako.
38.	SIRABA- SARL Bureau d'Etudes SIRABA - ENGINEERING	47	Mme DIALLO Marie TRAORE	E-mail : maritraorediallo@yahoo.fr/m.diallo@s iraba.ml www.siraba.ml BP E : 1541 -Tél : 20 22 29 18 66 76 07 76/76 41 84 35/Fax : 20 22 83 50 Badalabougou-Sema I, Rue : 53, Porte : 45 – Bamako.
39.	ICOTED INTERNATIONAL Ingénieurs Conseils en Technique de Développement	49	Mamadou Oumar DEMBELE	E-mail : icoted@afribonemali.net BP : 7121 – Tél : 20 20 61 10 Fax : 20 20 54 95, Banankabougou- Bollé, Rue : 93- Logement –Sema – Bamako.
40.	AFRICONCONSULT-SARL Bureau d'Ingénieurs Conseils	51	Abdoulaye M. DICKO	E-mail : africonsult@africonsult.com.ml BP.E : 3100 - Tél : 66 96 12 73 /75 01 51 79 – Torocorobougou, Immeuble ABK, Rue : 426 – Porte : 79 – Bamako.
41.	BIRAD Bureau d'Ingénierie et de Recherche Appliquée au Développement	52	Sidiki Mohamed COULIBALY	E-mail: biradsarl@yahoo.fr Tél : 20.28.69.76/ 66.74.14.85 BP.2912 ; Rue 656 Porte 465 Baco Djicoroni ACI-Immeuble SISSOKO (après le CFG) –Bamako
42.	SETA- SARL Société d'Etudes technique et d'Application	53	Ogomono DOLO	E-mail: seta@orangemali.net Tél/fax: 20 20 96 55/20 20 84 61/66 75 07 65 BP : 3146–Niamakoro–cité Unicef, Rue : 50–Bamako.
43.	CTEXCEI-SARL Cabinet d'Experts -Conseils en Energie & Incendie	54	Soumana TANGARA	E-mail : info@ctexcei.com/www. ctexcei.com Tél : 20 29 39 36/Fax : 20 29 39 05 66 74 08 45, BP.E : 1319, Rue : 390, Porte : 1478, Hamdallaye ACI 2000– Bamako
44.	GID - SA Groupement d'Ingénieurs Conseils pour le Développement	55	Diélymoussa KOUYATE	E-mail : gid@afribone.net.ml Tél : 20 29 22 28/20 29 04 82, BP :1609, zone ACI 2000 Hamdallaye – Bamako.
45.	CETRA -SARL Cellule d'Etudes Techniques Rationnelles	56	Aboubacar NIARE	E-mail : cetra_mali@yahoo.fr Tél : 20 29 05 99/76 37 19 90/66 73 86 67 BP.E : 3008, Avenue du Mali Immeuble Moussa KANTE, ACI 2000 -Bamako.
46.	SENE YIRIWASO Entreprise de Développement Intégré	57	Mamadou Sallama MAGUIRAGA	E- mail : mamadoumaguiraga@yahoo.fr Tél : 66 76 89 30 Hèrèmakono BP.32 – Bougouni.
47.	CIETRA-SARL Cabinet d'Ingénierie pour les Etudes Techniques et la Recherche Appliquée	58	Mahamadou Alassane	E-mail : oicm-cietra@outlook.fr Tél/fax : 21 82 06 44/76 08 80 00, BP : 180, Bureaux 32 & 33, marché Washington – Gao.
48.	Hamady N'DJIM HND Ingénieurs- Conseils SARL	59	Hamady N'DJIM	E-mail : ndjimhamady@afribonemali.net Tél/Fax:20.20.24.13/20.23.68.94 Cell : 66.78.22.35 Rue 841, Porte 500, Faladiè-Sema, BP E: 3131 – Bamako.
49.	B.E.R.TE.CO Bureau d'Etudes et de Recherches en Technologie de Construction	62	Mohammadou BERTE	E-mail : berteco@orangemali.net Tél:/fax: 20 21 23 99 Cell : 66 74 46 06 BP.E : 1796, Bougouba, Route de Sotuba face terminal containers – Bamako.

50.	BOMBEI ENGINEERING- SARL Société d'Etude et de Recherche en Aménagements, Ponts et Constructions	63	Mama PAMENDA	E-mail :sdlxbombeing@yahoo.fr Tél : 21 32 02 56 /75 32 70 60 BP E 216 - Ségou Contact Bamako : Tél: 20 20 38 71 , BP.E 966
51.	CESIA Cabinet d'Etudes Spécialisées en Ingénierie Appliquées	65	Diakaridia SIDIBE	E-mail: cesiabtp@yahoo.fr Tél : 66 73 36 38/76 13 04 82 Lafiabougou koulougnéléké – Bamako.
52.	TECHNI –CONSULT SARL Bureau d'Ingénieur- Conseil	67	Ibrahim GALADIMA	E-mail:temali2006@yahoo.fr Tél : 20 20 01 24/66 74 84 49/- BP.E :2708, Faladiè WAHODE Villa 3N – Bamako.
53.	SOUTH- ENGINEERING Bureau d' Ingénieurs –Conseils	70	Makan DIALLO	E-mail: dialloconsulting895@gmail.com Tél : 76 45 33 54, Rue : 364, Porte n° 30, Hamadallaye ACI 2000, BP.E : 1395 – Bamako.
54.	BMI-SARL Bureau Malien d'Ingénierie	74	Yacouba TRAORE	E-mail: bmisarl@yahoo.fr Tél : 20.29.23.50/76.45.55.75 BP E : 1297 Av.Cheick Zayed, Bureau 99, Immeuble ABK1, ACI 2000, Hamdallaye – Bamako
55.	SECOP-SARL Société d'Etudes de Contrôle de Coordination d'Ordonnancement et de Pilotage	77	Samba MAREGA	E-mail : secopdg@yahoo.fr Tél/Fax : 66 78 58 00/76 78 58 00, BP.E : 5152 Rue :112, Porte :23, Sogoniko- Bamako.
56.	CENTRE–ECOBAT Centre d'Ecologie et du Bâtiment	80	Mahalmadane Aly TOURE	E-mail : c.ecobat@yahoo.fr Tél : 64 19 25 93/70 16 91 85, Sébénicoro 2000, cité IFABACO, rue : 771 ; porte : 18, Bamako Mali.
57.	EXPERCO- INTERNATIONAL- SARL Bureau d'Ingénierie pour le Développement Rural	81	Marcel Joseph Yvon	E-mail : experco.vpdda@yahoo.fr Tél.: 20 80 22 22/66 74 82 72 ; BP.E 586, Rue : Experco, porte : 340, Magnanbouougou- Bamako, Mali.
58.	BGET-SARL Bureau d'Etudes Techniques et de Gestion de Projets	83	Boubacar SISSAO	E-mail : infos@bget.ml Tél : 20 22 50 86/76 46 58 27/66 03 37 27 Rue : 133, Porte : 154-Badalabougou Sema II - Bamako.
59.	GEDUR INGENIEUR CONSEIL – SARL Groupement d'Experts pour le Développement Urbain et Rural	84	Abdoulaye KONATE	E-mail : gedurconseil@orangemali.net Tél : 20 24 17 80/66 75 93 95 BP E : 3106, Rue 176, Porte : 385, Korofina Nord –Bamako.
60.	GRABI-SARL Groupe de Recherche pour l'Amélioration des Besoins en Infrastructures	85	Yoro SIDIBE	E-mail : hamadissidi@yahoo.fr Tél : 76 14 70 04/66 72 54 46; Sokorodji, Rue non codifiée –Bamako. Antenne de Sikasso Hamdallaye Extension, Rue : 199, Porte : 51 – Sikasso.
61.	IGIP AFRIQUE MALI-SARL Ingénieur-conseil	87	Moussa TRAORE	E-mail : igipmali@afribonemali.net Tél/Fax : 20 21 18 81, Rue : 562, Porte :24, Quinzambougou - Bamako.
62.	S.ID- SARL Société d'Ingénierie pour le Développement	88	Ousmane KANAKOMO	E-mail : kanakomo@afribone.net.ml Tél/fax : 20 28 27 38/76 45 89 57 BP.E : 4533, Bacodjicoroni Immeuble Aliou Kouma, Bureau 10 – Bamako.
63.	2M CONSULT-SARL Ingénieur-conseil	89	Mohamed COULIBALY	E-mail : mohamed4c@yahoo.fr Tél : 20 29 86 15 / 66 71 25 85, Hamdallaye ACI 2000, Immeuble Tounkara, Bur 2 – Bamako.
64.	BIRA-SUARL Bureau d'Ingénieurs et de Recherche Appliquée	96	Boukassoum TOURE	E-mail : bira008@yahoo.fr Tél : 20 28 47 14 /66 79 86 53 Immeuble BIRA, rue : 259, porte: 259, Kalabancoro/Bamako.

65.	BIC-AP Bureau d'Ingénierie Civile Appliquée	97	Simbo DIAKITE	E-mail: bicapsuarl@gmail.com Tél/fax : 65 94 06 05/76 45 15 79, Immeuble Bintagoungou, Hamdallaye ACI- Bamako.
66.	Moussa DIASSANA Ingénieur- Conseil	98	Moussa DIASSANA	E-mail : mdico2006@yahoo.fr Tél : 20 73 80 70/66 72 22 58/78 75 09 48/66 50 80 16 Boukassoumbougou, Rue : 518, Porte 43 Im. THIOMA GIDADO – Près du marché Bamako-Mali.
67.	AICD- SARL Atelier d'Ingénieurs-Conseils pour le Développement	99	Abdoulaye Lassana DIALLO	E-mail : aicdmali@yahoo.fr Tél: 20 29 26 60/66 71 04 89 Avenue Cheick Zayed, Immeuble DIABIRA, 1er étage Hamdallaye ACI - Bamako.
68.	CIDS-SARL Collectif Ingénieurs Développement Sahel	101	Ibrahima KONATE	E-mail: cids@sotelma.net.ml Tél : 21 52 21 78/76 11 35 77/66 74 50 07/66 74 50 08, BP : 309- Kayes.
69.	INGERCO-SARL Ingénierie Conseils et Recherche Appliquée	103	Dramane DIALLO	E-mail : ingerco@afribonemali.net Tél : 20 28 72 26, Fax :20 28 72 27, BP.E :3277, Rue : 112, Porte n° 73, Cité 300 Logements – Bamako.
70.	C.A.D.A.C-SARL Centre d'Action pour le Développement et d'Appui conseils	104	Boubacar S DIARRA	E-mail : cadacmali@yahoo.fr Tél: 21 32 28 92/66 79 07 15, quartier Angoulême, BP : 302 Ségou.
71.	S.C.E.T-MALI-SARL Société de Contrôle et d'Etudes	105	Abdoulaye MOUNKORO	E-mail : sctemali@yahoo.fr Tél : 21 32 33 12, Fax : 21 32 33 11, BP. 353 ; 66 74 72 54/ 76 43 62 53- Ségou.
72.	AGORA-CONSULTING-SARL Ingénierie Formation Assistance Conseil	106	Tidiani Ibrahima Déka DIABATE	E-mail : agora_consulting@yahoo.fr Tél : 20 29 93 59/66 79 67 65, Hamdallaye Immeuble ABK 1 Bureau N°108 – Bamako.
73.	EMGC-SARL Engineering & Management Group Consulting	111	Mme Fatoumata N'DIAYE	E-mail: emgc@orangemali.net/tndfatou@yaho o.fr Tél. 20 22 79 62/66 72 36 36/66 75 98 32 Badalabougou, rue : 156, porte :175, BPE : 3042- Bamako.
74.	GTAH Ingénieurs-conseils	112	Abdoulkader Souleymane TOURE	E-mail : gtah@gtah-group.com Tél.: 20219035/76132356, BP E : 2756, Rue : 254, Porte : 395, Hippodrome – Bamako.
75.	SETAP-MALI -SARL Société d'Etudes Techniques et d'Audit des Projets	115	Djibril A. KEITA	E- mail: setapmali@yahoo.fr Tél : 20.20.96.79/76.42.53.04/Fax: 20.20.96.77 BP.E.3710 cité Unicef
76.	ING-CROUPE Bureau d'Ingénierie Conseil et de Génie Civil	118	Souleymane SAMAKE	E-mail : ing.groupe@yahoo.fr Tél : 76 42 13 61/65 26 17 93, logements N° 23, Porte : 96, Cité des Malaisiens Coco Plateau- Kati.
77.	SETEF-SARL Société d'Etudes Techniques & de Formation Sarl	120	Djibril KEITA	E-mail: setefmali@yahoo.fr Tél : 20 22 72 39/76 45 98 41/76 05 88 96, Rue de la place CAN Hamdallaye ACI 2000, Porte : 368, BPE : 1206 Bamako.
78.	CERTES-SARL Conseil d'Etudes- Recherche – Techniques Engineering Service	122	Moussa S.COULIBALY	E -mail: certesarl@yahoo.fr/certesarl@certes- sarl.com http://www.certes-sarl.com Tél : 20 20 35 71/76 41 09 28/66 69 20 13, BPE : 93 Niamakoro cité UNICEF, Rue : 149, Porte : 254 en face de la station COMAP-OIL – Bamako.
79.	SIED-SARL Société d'Ingénierie et d'Etudes pour le Développement	125	Ibrahima CISSE	E-mail : direction@sied-mali.com Tél : 20 28 81 25/ 66 74 9125/76 13 36 91, BPE : 1461 – Bamako.

80.	BRID-SARL Bureau de Recherche en Ingénierie pour le Développement	126	Daniel SOGOBA	E-mail : brid610@yahoo.fr Tél: 20 29 26 65/Fax: 20 29 26 66/76 19 76 48, avenue Cheick Zayed Hamdallaye ACI 2000 Immeuble Magassa 2ème étage – Bamako.
81.	BICRAD Bureau d'ingénieurs Conseil de Recherches Appliquées pour le Développement	129	Alou KONATE	E-mail : bicradmali@yahoo.fr Tél : 20 79 39 45/76 11 30 65/66 71 85 99, BP E : 190, Rue : 153, Porte : 225 Garantibougou 300 Logements Bamako.
82.	BICED-SARL Bureau d'Ingénieurs-conseils et d'Expertise pour le Développement	131	Boureima KOUYATE	E-mail : bicedmali@yahoo.fr Tél : 21 54 0 233 /73 15 39 29/ 69 45 89 92, Nioro du Sahel Contact Bamako : 76 49 12 33.
83.	SICANET Ingénieurs-Conseils	132	Oumar COULIBALY	E-mail : info@sicanet.de Tél : 21 62 18 51/66 71 68 19 BP : 102 Immeuble SNF, face Mairie, Avenue Loury -Sikasso.
84.	SINE-SUARL Société d'Ingénierie Nouvelle d'Etudes	134	Lassine SOUMANO	E-mail : lsno2002@yahoo.fr Tél : 76 36 71 86 ; BP 12 – Koulikoroba – Koulikoro.
85.	TID-CONSULT Techniques Ingénierie Développement Consult	136	Mahamadou Tidiani TOURE	E-mail : tid@orangemali.net Tél: 20 24 29 48/76 42 69 96/76 45 12 75 BP : 9095 Rue : 234, Porte : 165, Route de Koulikoro, Djélibougou, Station SHELL près de la Malienne de l'Automobile –Bamako.
86.	AKT-CONSULT Bureaux d'Ingénieurs –Conseils	137	Cheik Abdoul Kader Tiégom MAIGA	E-mail : aktconsult@gmail.com Tél : 20 24 14 01/ 76 42 79 15/66 51 97 98, BP.E :1664, Route de Koulikoro, Porte : b3040, Boukassoumbougou Bamako.
87.	COREEX-BTP. SA Centre Ouest –Africain de Recherches, d'Essais, d'Expérimentation en Bâtiment et en Travaux Publics	140	Djibril COULIBALY	E - mail : coreex@afribone.net.ml Tél : 20 79 96 01 ; 66 98 68 79 ; BP.E : 902 Route de la Corniche, Magnambougou – Bamako.
88.	AGREBAT-SARL Agence de Gestion Recherches et Expertise en Bâtiment	146	Moussa DIARRA	E-mail : agrebat@yahoo.fr Tél : 20 23 09 20/66 95 65 14 BP E : 4768, Badialan III, Rue : 503, Porte : 262- Bamako.
89.	GEOTECH-CONSULT SARL Laboratoire – Etudes – Contrôle –Suivi - Conception	147	Nian François GOÏTA	E-mail : geotechconsultsarl@gmail.com Tél. : 66 74 50 60 / 66 74 31 85 Kalabacoura Extension -Sud, Route de Gwana, Rue 416 (Barrée), Porte 1368, Commune V Bamako.
90.	CSEC-SARL Cabinet Sahélien d'Experts Conseils	150	Hamadi Yoro DICKO	E-mail: gemsdh@gmail.com Tél : 63 39 38 00 /70 51 56 22 Rue : 380, Porte : 1353, Kalabancoro-Extension Sud- Bamako.
91.	BB-CONSEIL Ingénieurs - Conseils	154	Boubacar DIARRA	E-mail : bahbayla@yahoo.fr Tél : 20 22 76 06/76 44 89 16/63 44 96 76 BP: E529, N'tomikorobougou, Rue : 662, Porte : 356 Bamako.
92.	ESDCO-SARL Environnement & Social Développement Compagny	155	Kléssigué Robert DEMBELE	E-mail : esdco@esdco.org /sdiakite@esdco.org Tél : 20 28 88 21/66 74 19 52/79 11 77 25, BPE :1332 Kalabancoura, Rue : 260, Porte : 2649 Bamako.
93.	SAFIEXCO-SARL Société Africaine d'Ingénieries et d'Expertises Conseils	161	Abdoulaye GUINDO	E - mail: safiexco@yahoo.fr Tél : 20 24 94 44/66 73 92 89/66 78 23 62, BP E : 5232, Rue : 300, Djélibougou- Bamako.

94.	CCETIS Cabinet de Conception et d'Etudes Techniques d'Infrastructures et de Superstructures	162	Adama KEITA	E-mail : amkkaranka@yahoo.fr Tél : 79 12 41 94/64 22 22 44, ACI 2000 Hamdallaye, côté ouest de l'hôtel Radisson Blu- Bamako.
95.	INTELCO CONSULTING-SARL Ingénieur-conseil	163	Amadou Cheick MAIGA	E-mail : amadou.maiga@intelcoengineering.co m Tél : 20 28 39 66/66 75 91 56 Fax : 20 28 39 67- Bacodjicoroni, rue : 730, Porte : 815 Bamako.
96.	ENVIRO-CONSULT Ingénieur-conseil	166	Amadou KONE	E-mail : Enviri_consult2002@yahoo.fr Tél : 44 38 55 03/Cell : 76 44 10 44/66 78 90 03 Avenue Cheick Zayed – Bamako.
97.	BICED-SARL Bureau d'Ingénieur Conseil Espoir & Destin	168	Mme BA Boundy COULIBALY	E-mail : bicedarmali@yahoo.fr Tél : 66 71 71 93/76 30 81 45, Boukassoumbougou, route de Koulikoro près de la police du 12 ^{ème} Arrondissement Immeuble N'Fa Simpara – Bamako.
98.	CEDI SAHEL-SARL Centre d'Etudes Pour le Développement Intègre au Sahel	169	Ibrahima Tiémoko DIARRA	E-mail : hameycisse@yahoo.fr Tél : 66 84 85 73/70 90 40 44 BP E : 1659, Quartier Cité Unicef - Bamako.
99.	CETAC-SARL Centre d'Etudes d'Aménagement et de la Construction	171	Ayouba COULIBALY	E-mail : cetac@yahoo.fr Tél : 66 78 64 41, BP : 91, Immeuble Tanaga face à la brigade mixte Hamdallaye - Sikasso.
100.	TECHNISOL Bureau d'Ingénieur-conseil	176	Aboubacar TRAORE	E-mail : technisol@technisol-mali.com Tél : 20 20 56 78 /76 21 88 28 BPE : 4764, Missabougou-Sema Canal près de l'Hôpital du Mali – Bamako.
101.	PI-CONSEILS -SARL La Société Pôle d'Ingénieries - Conseils	177	Ibrahim Khalil TOURE	E-mail : pi-conseils@afribonemali.net Tél/Fax : 20 22 54 40 / 66 72 61 27, Rue : 108, Porte : 651 Badalabougou- Bamako.
102.	HYDRAXE –SARL Bureau d'Ingénieur-conseil	178	Mohamed Lamine BA	E-mail : hydraxesarl@yahoo.fr Tél : 20 77 69 14/76 39 73 47 66 76 35 20/ Baco-Djicoroni Gof, Rue : 800, Immeuble Ibrahim KOTE, 1 ^{er} étage - Bamako.
103.	I.C.A.T Ingénieries Conseils et Application Technique	179	Sékou Fanta Mady DIABATE	E-mail : icatsarl@gmail.com diabatecfm@yahoo.fr Tél : 76 41 21 49, Kalabancoro – Bamako.
104.	Z-INGENIEUR CONSEIL « ZIC» Bureau d'Ingénieur Conseil	180	Ousmane Z. TRAORE	E-mail : zicingconseils@yahoo.fr Tél : 76 43 96 56/76 80 84 74 Kati-Malibougou.
105.	BEST-SARL Bureau d'Etude et de Suivi des Travaux	181	Mamadou MARIKO	E-mail : best.sarl@gmail.com Tél : 20 29 00 28/66 72 95 04/76 21 70 80 BP E : 3615, Immeuble Espoir, Hamdallaye ACI 2000 Bamako.
106.	DI-GECI –SARL Dicko Géotechnique Engineering Consult International	184	Ousseiny DICKO	E-mail : oussdiko@yahoo.fr Tél : 20 20 8175/66 92 07 11, Rue : 88, Porte : 396, Etage Niamakoro, TF 1621 – Bamako.
107.	BECIF –GOURMA –DARYA DAKANA SARL (G 2D) Bureau d'Etudes de Contrôle et de d'Ingénieurs Conseils Formations	186	Mahamar A MAIGA	E-mail : salihamaiga2@yahoo.fr Tél : 66 71 63 05/ 76 47 90 55, Faladiè SEMA, Rue : 884, Porte : 014 Bamako.
108.	BICD/SE Bureau d'Ingénieur-Conseil en Développement Suivi/Evaluation	187	Askiwe Ag WANINE	E-mail : tidjalalene@gmail.com Tél : 73 03 07 80 BP 18 Etambar– Kidal
109.	ATER-ENGINEERING –SARL L'Agence Technique d'Etudes et de Recherche	191	Abdramane COULIBALY	E-mail : aterengineering@gmail.com Tél : 21 32 26 82/76 36 9021- Ségou.

110.	BICATEX-SARL Bureau Ingénierie de Contrôle Assistance Technique et d'Expertise	193	Moulaye HAIDARA	E-mail : moulaye_exphaidara@yahoo.fr Tél : 20 29 05 07 ; Fax : 20 29 05 08 ; Cell : 66 73 17 39 Hamdallaye ACI 2000, Rue : 391 ; Porte : 36 – Bamako.
111.	Société GAUFF Ingénieure	195	Moussa DIARRA	E-mail : jbgbam@gauff.com Tél. : 20 21 63 22/fax : 20 21 91 72, Rue : 326, porte : 21, Hippodrome, B.P : 701 - Bamako.
112.	BICADES Bureau d'Ingénieurs Conseils- Assistance en Développement Economique et Social	196	Modibo BARRY	E-mail : bicades@gmail.com Tél : 44 27 61 17/ 66 94 48 73/ 76 94 48 73 N'Tonasso, route de la CMDT, Rue 301, Porte 138, B.P : 147 Koutiala.
113.	O.I.E.C-INTERNATIONAL Office des Ingénieurs et Experts Consultants International	198	Mahamadou KANE	E-mail : m.kane@oiec-inter.com Tél : 76.30.31.12, Badalabougou Sema, Immeuble SIFMA B Bamako.
114.	GIDI-SARL Groupe d'Ingénieurs pour le Développement Rationnel et l'Optimisation des Investissements	199	Drissa TRAORE	E-mail : gidi@gidi-mali.com Tél : 20 24 09 85/ 66 72 54 06/ 76 24 37 24 B.P.E 2223, SOTUBA ACI –Bamako
115.	SIC-KESSE-SARL Sahel Ingénieurs –Conseils SIKESSE	201	Kaba COULIBALY	E-mail : sic.kesse@gmail.com Tél : 76 49 54 84, quartier Komoguel II, Immeuble BATHILY et Frères- Mopti.
116.	C.I.H.G-SARL Conseil Ingénierie en Hydraulique & Géophysique	205	Zantié KAMATE	E-mail : cihgsarl@yahoo.fr Tél : 76 41 58 55/ 63 99 79 19, B.P.E : 5297, Banankabougou Bollé –Bamako.
117.	VERIF ELECTRIQUE - SARL Bureau d'Ingénierie de Contrôle et de Vérification	207	Alassane NIENTAO	E-mail : nientao_lassane@yahoo.fr Tél/fax : 20 29 53 11/69 83 37 69/76 45 09 19, Rue : 30, Porte : 702, BP : 3193, Hamdallaye – Bamako.
118.	ECIA –SARL Société d'Etudes Conseil-Assistance Ingénierie	208	Modibo SANOGO	E-mail : ecia@ecia-mali.com Tél : 20 29 39 57/20 29 39 58, Hamdallaye ACI 2000, Rue : 394, Porte : 1079, B.P.E :174 – Bamako.
119.	KODON-CONSEILS-SARL Bureau d'Ingénieurs Conseils	209	Yaya SAMAKE	E-mail : kodonconseils@gmail.com Tél : 76 37 20 85/65 85 09 27, Doumazana, route de Koulikoro, Immeuble Mambé KONE, porte : 307 – Bamako.
120.	BEED –SARL Bureau d'Engineering et d'Expertises pour le Développement	210	Mamadou DIALLO	E-mail : beed003@yahoo.fr/beed003@yahoo.c om Tél : 66 93 94 07/76 02 98 20, Sotuba ACI, Immeuble Tidiani DOUCOURE – Bamako.
121.	SCET BATIMAX SARL Société de Conseils et d'Etudes Techniques	211	Abdoulaye MAIGA	E-mail : scetbatimax@gmail.com Tél : 66 73 55 73, Rue : 288, Porte : 713, Commune I Djélibougou- Extension – Bamako.
122.	CARIA -SARL Centre d'Appui et de Recherche en Ingénierie Appliquée	212	Ousmane KEITA	E-mail : adamouskeit@yahoo.fr Tél : (223) 20 28 08 86/66 79 12 85, Bacodjicoroni ACI, Rue : 734 ; Porte : 42-derrière le groupe complexe INTEC/LSIKA- Bamako.
123.	WED-SA Water and Energy Développement	213	Tahirou SIDIBE	E- mail :waterenergydevelopment@yaho o.com Tél : 66 79 56 48, Bacodjicoroni ACI, Rue : 577, Porte : 408 Bamako.
124.	ACT-ENGINEERING-SARL Bureau d'Ingénieurs-Conseils	214	Adama Ibrahima BERTHE	E-mail : acte@actengineers.net Tél : 76 17 48 18, B.P.E : 3762, Rue : 876, Porte :. 622, Immeuble Banou, Faladié Sema – Bamako.

125.	SOGECIR-SARL Société des Génies Civil, Industriel et Rural	216	Esaii DAOU	E-mail : dresaiidaou@yahoo.fr Tél : 75276268, Rue : 292, Porte : 528, Magnanbouyou Bamako.
126.	I.C.E.A-SARL La Société d'Ingénieurs Conseils Etude Assistant	218	Robert DAO	E-mail : icea.sarl@gmail.com Tél : 20 28 40 96/66 72 68 80, Rue : 340, Porte : 789 Kalabancoura- Bamako.
127.	SOCIETE GOMNY INGENIERIE CONSEILS SARL (GI-Conseils-sarl)	219	Oumar Almahamoudou DICKO	E-mail : gomny@orangemali.net Tél : 20 28 02 10/74 45 13 29/66 02 57 34 Kalanbancoro, Rue : 414, Porte : 302 - Bamako.
128.	BURSOCLE MALI-SARL La Société d'Ingénieur Conseil	220	Oumar FANE	E-mail : boufa001@yahoo.fr Tél : 20 29 03 26/66169372, Hamdallaye ACI 2000, Bamako.
129.	SERTAS- SARL La Société d'Etudes, de Recherche et de Technologies Adaptées pour le Sahel	221	Samba KEITA	E-mail : sertasconseil@gmail.com Site web : www.sertas-mali.com Tél. : (00223) 20 20 13 03/66 71 97 17/75 29 66 36 Banankabougou Bollé, face tribunal administratif de Bamako, BPE : 4303- Bamako – Mali.
130.	GLOBAL CONSULT Bureau d'Etudes	223	Ousmane BAMADIO	E-mail : gconsult6@gmail.com Tél : cell : 76 38 85 39/69 65 13 39, Bacodjicoroni ACI Golf, Rue : 803, Porte : 211- Bamako.
131.	CEST-SARL La Société de Centre d'Etudes Sagatou –Sarl	224	Ibrahima SAGARA	E-mail : ibrasegale2004@yahoo.fr Tél : 76 42 54 92/66 81 33 33 Hamdallaye ACI 2000, Rue : 267, Porte : 67- Bamako.
132.	BADI - SARL	225	Souleymane DIARRA	Email : souldougou@yahoo.fr Tél : 75 28 06 52/76 46 40 20/66 76 34 76 Kalabancoura, Rue : 204 - Porte : 115 – Bamako.
133.	BEFORT –SARL Bureau d'Etudes et de Formation Technique	226	Tidiani THIAM	E-mail : befort03@yahoo.fr Tél : 76 30 63 47, Boukassoumbougou, Rue : 650, Porte : 713 – Bamako.
134.	GECI-EXPERT CONSEIL -SARL Le Groupe d'Experts et de Consultants Internationaux	228	Cheick A.KASSIBO	E-mail : geci.expertconseil@gmail.com Tél : 20 29 06 95 /44 38 11 30/BP E : 2313, Hamdallaye ACI 2000, Rue : 425, Porte : 42 – Bamako.
135.	ALPHA –CONSULT Ingénieur Conseil	230	Gabouné KEITA	E –mail : mohamed4c@yahoo.fr Tél : 66 80 12 45/76 27 67 50, Rue : 883, Porte : 359 Faladiè – Bamako.
136.	ECO-96 SARL Engineering Consulting Office 96	231	Seydou SAMAKE	E –mail : eco_ing_conseil@yahoo.fr Tél : 76 40 90 65/76 46 13 72, Magnanbouyou Faso Kanu Bamako.
137.	GEOTECH-SAHEL-SARL La Société Sahel Géotechnique-Sarl	233	Aly YATASSAYE	E-mail : sahel- geotech@afribonemali.net Tél : 20 20 63 90 /72 69 04 43/66 83 34 74/75 02 73 46 Faso Kanu, rue : 48, Porte : 234 – Bamako.
138.	ESDEC SARL Environnement & Sustainable Development Consulting	236	Dieudonné DEMBELE	E-mail : esdec@esdec.org/ www.esdec.org Tél. : 44 39 31 48/66 76 21 40/74 76 80 62 Rue : 706, Porte : 354 ; BP : 1946, Kalabancoro Kouloubléni Bamako.
139.	BICOD SARL Bureau d'Ingénierie Conseil pour le Développement	235	Baba KEÏTA	E-mail : babakeita2006@yahoo.fr Tél : 66 72 25 26/76 72 25 26, rue : 127, porte : 496, Kalabancoro, Cercle de Kati.
140.	SANGBOU-CONSEIL Ingénieur Conseil	237	Boubacar SANGARE	E-mail : sangbou@yahoo.fr Tél : 76 43 58 28 Kalabancoura ACI, rue : 88, porte :913 – Bamako.

141.	I-3C SARL Ingénierie Conseil, Conception, Contrôle	238	Ouarazan DEMBELE	E-mail : ouarazdembel@yahoo.fr Tél : 66 80 96 64, Rue : 367, porte : 96, Kalabancoura Commune V- Bamako.
142.	NOVEC MALI - SA Société Novec Mali-SA	239	Modibo KEITA	E-mail : novecmali@novecmli.net Immeuble NOVEC MALI SA, Hamdallaye ACI 2000, rue : 374, porte : 401, BP : 3116, Tél : 20 29 04 24/66 73 56 03 Bamako.
143.	SCESAR- SARL Société de Conception, d'Etudes, de Suivis et de Recherche Appliquée	240	Ibrahim MALLE	E-mail : contact@scesar.fr /scesar_ic@yahoo.fr Tél. : 20 77 72 69 /76 04 24 13, Kalabancoro Sikoro Rue : 948, Porte : 270, BP E : 1959- Bamako.
144.	CECOGEC - SARL Consortium pour l'Etude et la Conception des Ouvrages de Génie Civil	241	Oumar ONGOIBA	E-mail : bcecogc@yahoo.com Tél : 65 84 69 76, Immeuble Badjènèba Kati Sananfara Extension.
145.	CIA -SARL Cabinet d'Ingénierie Appliquée	243	Kassim COULIBALY	E-mail : ckassim2006@yahoo.fr Tél : 75 01 69 24/63 52 15 08, Faladiè, Rue : 5665, Avenue de l'OUA , Porte : 434 - Bamako-Mali.
146.	BETIC SARL Bureau d'Etudes Techniques en Ingénierie Civile	244	Idrissa COULIBALY	E-mail : didocoul2000@yahoo.fr Rue : 648, porte : 341- Bacodjicoroni ACI, Tél : 66 68 00 51 – Bamako.
147.	BEIRAF-SARL Bureau d'Etude, d'Ingénierie, de Recherche, d'Assistance et de Formation	245	Kalil Amadou Sidy HAÏDARA	E-mail : kalil_haidara@yahoo.fr Tél : 66 65 62 61/76 02 36 61 – Tombouctou.
148.	SETIC -SARL Société d'Etudes Techniques d'Ingénierie Conseil	246	Mamadou Boubacar DIALLO	E-mail : adou27@yahoo.fr Rue 295, P. 182, Faladiè, Tél : 66 88 00 19 Bamako.
149.	ICRED-SARL Ingénierie Conseil et de Recherche pour le Développement	247	Niégué dit Drissa SOGOBA	E-mail : icred.mali@gmail.com nieguesogoba@yahoo.fr Tél : 67 90 28 01/72 72 02 75- Hamdallaye ACI 2000 Rue : 309, Porte : 154, 1 ^{er} Etage – Bamako-Mali.
150.	TED-MALI-SARL Technologie Economie Développement Mali	248	Salif SAMAKE	E-mail : ted@tedbf.com Tel : 50 43 31 12 23/fax : 50 43 31 14 - Burkina Faso.
151.	SERI-SARL Services Surveillances Etudes et Recherches d'Ingénieries et des Infrastructures	249	Alhanafi M. TOURE	E-mail : hanafyi@yahoo.fr Tél : 77 67 77 84/66 41 97 49- Route de l'Aéroport, face Station SOMAPP, 03 BP : 83, Kalabancoura- Bamako.
152.	BERICA-SARL Bureau d'Etudes et de Recherche en Ingénierie Construction et Aménagement	250	Gaoussou COULIBALY	E-mail : berica.bureau@yahoo.fr/ gcoulibaly110@gmail.com Tel: 76 29 83 36/66 00 17 21/74 00 34 34, Immeuble BOUSSIRANTOU DICKO à Yirimadio face à Station orix Bamako.
153.	ISSIAKA RUBIN KOURIBA Ingénieur Conseil	251	ISSIAKA Rubin KOURIBA	E-mail : kouribal@yahoo.fr Tél: 66 93 11 14/76 24 43 54 Rue : 484, Porte : 228, Doumanzana – Bamako.
154.	CITA-SARL Conseil d'Ingénierie pour la Technologie Appliquée	253	Cheickna DIAKITE	E-mail : cita.sarl@yahoo.com Tél: 76 13 22 59/69 82 71 52 Rue: 287, Porte : 108, Hippodrome- Bamako.
155.	SDB CONSULTING-SARL Ingénieur Conseil	254	Sédou BERTHE	E-mail : noumeguesb@yahoo.com Tél : 65 66 64 18 /76 30 02 05, N'tabakoro, rue : 07, logement : 1820- Cercle de Kati.

156.	CICO-SARL La Cellule des Ingénieurs Conseils	255	Issa KONATE	E-mail : cicomali@yahoo.com Tél : 75 14 00 45/66 73 54 11 Niamakoro près de la Cité Unicef, Bamako-Mali.
157.	AGICO-MALI-SARL Agence Géographique et d'Ingénierie Conseil- Mali	257	Adama GOITA	E-mail: agicomali@gmail.com Tél : + 223 44 21 20 81 /79 36 52 53 - Boukassoumbougou, Rue : 635, Porte : 181- Bamako. Atenne de Sikasso : Hamdallaye, Immeuble Tanaga
158.	NEZZUS Ingénieur Conseil	258	Oumar MAIGA	E-mail : courriers@nezzus.com Tél : 20 28 24 49 / 66 73 93 89, Rue : 424, Porte : 66, Sabalibougou - Commune V, BP E : 2486, -Bamako.
159.	CETIDE -SARL Cabinet d'Etudes Techniques des Infrastructures pour le Développement	259	Modibo COULIBALY	E-mail : modibo_coull@yahoo.fr Tél : 66.76.36.15/78.42.75.33 – Kalabancoro Nérékoro Rue : 318, porte : 55 –Bamako.
160.	MIDEV -SARL Maliennne de l'Ingénierie pour le Développement	260	Amadou DIARRA	E-mail : midevsarl@yahoo.fr Tél : 75 01 58 80/66 83 62 29, Tabacoro logements sociaux, Rue : 140, porte :1099-Bamako
161.	CADI -SARL Conseil et Assistance pour le Développement par l'Ingénierie	261	Amadou Sékou NIMAGA	E-mail : nimagasanankoua@yahoo.fr Tél : 76 45 12 88/65 82 74 50 - Faladiè Rue 915, porte : 219- Bamako
162.	MG-INGENIERIE-SARL Ingénieur Conseil	262	Garba KONARE	E-mail: mgingenierie@outlook.com g.konare@mgingenierie.com/ www.mgingenierie.com Tél : 66 94 84 46/66 81 87 00/ 44 24 17 85 Zone Industrielle, Sotuba, rue : pasteur, Immeuble Sylla, Appartement E 1A3, Bamako.
163.	CRESI-ENGINEERING -SARL Cabinet de Recherches et d'Etudes des Structures en Ingénierie	263	Youssef FANE	E-mail : faneyoussouf2000@yahoo.fr Tél : 66 38 23 37/76 15 63 65, Rue : 730, Banankabougou 1er étage de l'Immeuble de la Station SONAYAF, près du lycée Ibrahima Ly –Bamako.
164.	SAFF-ETUDES-SARL Ingénieur Conseil	264	Aliou Badara TRAORE	E-mail : alioubtra@yahoo.fr Tél : 66.76.34.17/74.78.04.02
165.	FLUVIAL CONSEIL MALI-SARL Ingénieur Conseil	265	Mamba KONATE	E-mail : mambakonate@gmail.com/ contact@fluvialconseil.com ; www.fluvialconseil.com ; Tél : 78 81 44 62/66 78 79 59 /0033615 01 96 51 Sokorodji, Immeuble KONATE, route de la mosquée NIMAGA, Bamako.
166.	SADRAH ENVIRONNEMENT Bureau d'Etudes Techniques	267	Salimata SPINATO DEMBELE	E-mail: sspinato@hotmail.fr Tél : 60 67 45 52/78 63 54 35, Bacodjicoroni ACI, rue : 650, porte : 304 – Bamako.
167.	GICAD-SARL Groupement d'Ingénieurs Conseils Appliquée pour le Développement	268	Abdoul Aziz MAIGA	E-mail : gicadsarl@yahoo.fr Tél : 74 00 44 86 /99 98 48 02, siège Kolokani centre ; Antenne Faladjè Sema, rue : 844, porte : 593 – Bamako.
168.	BIMODIC-SARL Bureau d'Ingénieur Conseil Modibo COULIBALY	269	Modibo COULIBALY	Email : modiboigc@yahoo.fr Tél : 65 31 83 86/73 07 39 48, Niamana près de l'ancien Poste- Bamako.
169.	G. AFRIC-SARL Groupe Africain d'Ingénieurs Conseils »	270	Bakou DEMBELE	E-mail : vieuxbakou@yahoo.fr/ g- afric@g-afric.com Tél. : +(223) 20 29 11 62/66 74 39 53 ; Sise à Korofina Sud/Rue : 96, Porte 358 - BP : 3234 - Bamako (Mali).

170.	ICCCR- SARL La Société « Ingénieurs Conseils en Constructions Civiles et Rurales »	271	Sidiki MINTA	E –mail : sidikiminta@yahoo.fr Tél : 63 7148 84 / 75 48 31 00 Banconi Plateau, près de la mosquée Dogon, Bamako.
171.	KOUNE ENGINEERING-SARL	273	Daouda SANOGO	E –mail : kouneengineering@yahoo.com Tél : 75 15 70 17/97 93 78 78/21 73 93 07 - Bacodjicoroni Golf, rue : 1672, porte : 489- Bamako.
172.	ICID-SARL La Société « Ingénieurs Conseil en Infrastructures et Développement »	274	Idrissa SADIDI	E –mail : icidne@yahoo.fr Tél : 73 47 85 49 Banankabougou, rue : 165, porte : 118 -Bamako.
173.	I.C.I-SARL La Société Ing-Construct Ingénierie	275	Jean Pierre NSENGIYUMVA	E –mail : jnsengiyumva64@gmail.com Tél : 21 26 23 59/76 02 64 11 Rue Jamberébougou, BP : 19, Koulikoro Ba – Koulikoro.
174.	SERI-CONSEILS-SARL Société d'Etudes et de Recherches à l'Ingénierie-Conseils	276	Djibril KEITA	E –mail : sericonseils@gmail.com Tél : 76 33 26 05/65 73 88 74/62 16 49 99 Boukassoumbougou, rue : 518, porte : 43– Bamako.
175.	CIATECH-SARL Conseil Ingénierie et Assistance Technique	278	Seybou TRAORE	E –mail : ciatech@ciatech-mali.com Tél : 66 74 16 18 Djélébougou, rue : 332, porte :195 – Bamako.
176.	CFA-E –SARL Conseil et Formation Appliquée en Engineering	279	Ibrahim COULIBALY	E –mail : cfaesarl@gmail.com Tél : 76 76 60 37 /66 71 08 87, Banankabougou, près de la nouvelle Cour Suprême, Bamako.
177.	SIDev - SARL Société d'Ingénierie pour le Développement Durable Mali	280	Aboubacar DOUMBIA	E –mail : sidev0706@gmail.com Tél : 66 89 99 26/72 02 72 79 BP : 5504 - Torokorobougou, rue : 408, porte : 565 Bamako.
178.	BIC-MANDE-SARL Bureau d'Ingénierie Conseil Mandé	281	Daouda OUATTARA	E –mail : ouatta2000@gmail.com Tél : 66 94 41 68 -Lafiabougou extension Sikasso.
179.	SIDDUR-SARL Société d'Ingénierie pour le Développement Durable	282	Samba Ibrahim SACKO	E –mail : admin@sidedur.com / sidedur@gmail.com Tél : 76 30 63 75/66 82 84 03/72 82 45 45/66 82 45 45 Hamdallaye ACI 2000, Immeuble G KOUMA, rue : 331, Porte : 743, BPE : 22 –Bamako.
180.	2-SPC-SARL La Société Source de Solutions des Problème de Construction	283	Boubacar SOGORE	E –mail: 2spcsarl@gmail.com Tél: 76 04 35 60/66 04 35 60 Magnanbougou Fasso Kanou près de l'IGM; Immeuble face à la Station SMC Bamako
181.	TRI-CONSULT –SARL Ingénieur Conseil	284	Baba DIARRA	E –mail: baba_diarra@yahoo.fr Tél: 66 71 71 57, Bacodjicoroni ACI, Rue 41; Porte :736 Bamako
182.	ICETA-SARL Ingénieur Conseil, Etudes, Expertise et Technique Appliquées	285	Kasemir KONE	E –mail: iceta.sarl@gmail.com Tél: 66 73 84 24/76 31 39 80 Hamdallaye ACI, Immeuble Espoir Bureau n° 2 Bamako
183.	2 A.M.O-SARL La Société d'Agence l'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage	286	Kassoum DIALLO	E –mail: diallo_kass@yahoo.fr Tél: 66 75 32 15 Torokorobougou Rue 396; Porte 139 Bamako

184.	EIC-SARL Etudes Ingénieurs Conseils	287	Souleymane SANGARE	E-mail : eic.eic@yahoo.com/soulesang@yahoo.fr Tél : 66 94 01 98/79 23 02 86, Kalabancoura Extension Sud –Rue : 357, porte : 474, Bamako.
185.	GLOBAL INGENIERIE CONSEIL-SARL Bureau d'Ingénieur Conseil	288	Bréhima DRABO	E-mail: drabo_bre@yahoo.fr Tél: 76 05 06 71/65 83 11 18 quartier Siracoro Meguetana Près de la cité AL Immobilière
186.	SIGMA-CONSULT SARL Société Générale d'Ingénierie de Management et d'Assistante	289	Hamidou Mama TRAORE	E-mail: hamidoumtraore@gmail.com Tél: 66 96 75 76/76 28 02 30; Doumazana Est Golf –Bamako
187.	I.C.2.E. A Ingénierie et Conseil en Electrotechnique Electromécanique et Automation	290	El Hadji Oumar NIONO	E-mail: ic2eamali@gmail.com Tél: 70 01 53 56/60 10 83 95; Rue Dakar Bamako-Coura Bamako -
188.	Binafou CAMARA Ingénieur Conseil	291	Binafou CAMARA	E-mail : binafou.camara@ac3e.bf /masterboun@gmail.com Tel : 66 73 39 35/70 38 21 37 ; kalaban-coura, Rue 10, Porte 38

ARTICLE 20 DU REGLEMENT INTERIEUR :

Nul ne peut exercer la profession d'Ingénieur-Conseil agréé, s'il n'est inscrit
Au Tableau de l'Ordre et ne remplit les autres conditions prescrites par les
Articles 6 et 7 de la loi N°97-028/AN-RM du 20 mai 1997.

La Présidente du Conseil de l'Ordre

Mme DIALLO Marie TRAORE
Ingénieur BTP
Chevalier de l'Ordre National

FGHM BILANS

En millions F.CFA

POSTE	ACTIF	JUIN	JUIN
		2017	2018
1	CAISSE BANQUE CENTRALE, CCP	0	0
	Caisse	0	0
	Banque centrale et CCP	0	0
2	EFFETS PUBLIC ET VALEURS ASSIMILEES		
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	2 254	3 230
	Expos Institutions financières (Dépôts courants)	253	151
	Expos Institutions financières (DAT)	1 995	2 995
	Expos Institutions financières (Intérêt DAT)	6	83
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	131	124
	Expos sur les entreprises ; dont :	0	0
	- PME assimilables à des entreprises		
	- Autres entreprises		
	Expos sur la clientèle de détail ; dont :	43	28
	- PME assimilables à la clientèle de détail		
	- Autres clientèle de détail	43	28
	* prêt consommation du personnel	11	28
	* Sinistre BCI	99	99
	* (provision sinistre BCI)	-99	-99
	Expos sur les prêts garantis par l'immob. Résid.	88	96
	- Prêts au personnel	88	96
	- Autres prêts		
	Expos sur les prêts garantis par l'immob. Commer.	0	0
	- PME		
	- Autres prêts		
5	OBLIGATIONS ET LES AUTRES TITRES A REVENU FIXE	149	126
	Exposition sur les souverains	149	126
	- Emprunt Obligatoire	149	126
	- Autres titres		
6	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
	Exposition sur les actionnaires		0
7	AUTRES ACTIFS	204	313
	Expos Dépôts et Cautionnement	2	2
	Expos Débiteurs Divers	202	311
	Débiteurs Divers Brut	224	330
	(Provision sur compte d'ordre et divers)	-22	-19
8	COMPTES DE REGULARISATION	107	1 719
	Expos Comptes d'ordre et divers	107	210
	Expos Autres comptes d'actifs non pris en cpte		1 509
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME		
11	PART DANS LES ENTREPRISES LIEES		
12	PRETS SUBORDONNES		
13	IMMOBILISATION INCORPORELLES	11	54
	Expos Immob. Incorp nettes d'amort (à déduire)	11	54
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	381	369
	Expos immob corp nettes d'amort.	381	369
	TOTAL ACTIF	3 237	5 935

PASSIF			
1	BANQUES CENTRALES, CCP		
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES		
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTE	13	1 521
	Emprunts Autres sommes dues client	13	1 521
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		
5	AUTRES PASSIFS	193	156
	Créditeurs divers	23	92
	Comptes d'attente	170	64
6	COMPTES DE REGULARISATION	3	25
	Comptes de régularisation	3	8
	Fonds affectées	0	17
7	PROVISIONS	132	143
	Provisions pour risques et charges	132	143
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	765	11
	Comptes bloqués actionnaires	765	11
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	2 131	4 079
10	CAPITAL SOUSCRIT	1 156	3 036
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL		
12	RESERVES	27	33
	- Réserve sur le résultat	27	33
	- Autres réserves		
13	ECART DE REEVALUATION		
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	50
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	937	954
	Report nouveau +	112	141
	(Report nouveau)-		
	Fonds de garantie	825	813
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	11	5
	Résultat exerc +	11	5
	(Résultat exerc) -	0	0
	TOTAL DU PASSIF	3 237	5 935

HORS BILAN : FGHM

POSTE	HORS BILAN	MONTANT NETS	
		Juin 2017	2018
	ENGAGEMENTS DONNES		
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	14 712	12 983
3	ENGAGEMENT SUR TITRE		
	ENGAGEMENT RECUS		
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
6	ENGAGEMENT SUR TITRES		

FGHM COMPTE D'EXPLOITATION GENERAL

POSTE	En millions F.CFA	JUIN	JUIN
		2017	2018
1	Intérêts et Produits Assimilés	64	88
	Intérêts acquis sur comptes	59	84
	Intérêts sur emprunt Obligatoire	4	4
	Intérêt acquis sur prêts au personnel	1	1
2	Intérêts et Charges Assimilés	0	0
	Charges bancaires	0	0
	Charges sur opérations interbancaires		
	Intérêt sur hypothèques vendues		
	Charges sur dépôts de la clientèle		
	Charges sur émission emprunt		
3	Revenu sur titre et revenu variable		
4	+ COMMISSIONS (PRODUITS)	118	167
	Commission sur vente créances hypothécaires	0	0
	Commission sur engagement de garanties	1	0
	Commission sur engagement Co-garantie Hypo	0	0
	Commission sur engagement Prêts Cmtion	2	2
	Commission sur engagement Log Sciaux	115	165
	Commission sur Cautions	0	0
	Commission sur création titre	0	0
	Frais de dossier et de suivi	0	0
	Produits d'intermédiation	0	0
5	- COMMISSIONS (CHARGES)	1	1
	PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION		
7	PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET ASSIMILES		
8	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2	
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
10	PRODUITS NET BANCAIRE	183	246
11	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	199	282
	Frais de personnel	87	96
	Achats non stockés mat. Et fournitures	3	4
	Taxes et Impôts	10	15
	Autres charges	99	167
13	INCOR ET CORP	33	19
	Dotations aux amortissements et aux provisions	33	21
	+ Reprises d'amortissements et de provisions	0	2
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 49	- 55
15	COUT DU RISQUE (Dot ou repr. sur dépréc.)	0	0
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	- 49	- 55
17	GAINS OU PERTES NETS ACTIFS IMMOB.	0	0
	SUBVENTION D'EXPLOITATION	60	60
18	RESULTAT AVANT IMPOT	11	5
19	IMPOT SUR LES BENEFICES	0	
20	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11	5

FGSP

1. BILAN :

Il porte sur la situation comparée des données comptables entre le 31 décembre 17 et le 30 juin 18.

1.1 Actif

Poste	Actif	Montants Nets	
		31/12/2017	30/06/2018
1	Caisse Banque Centrale CCP	-	-
2	Effets publics et Valeur Assimilées	-	-
3	Créance Interbancaires et Assimilées	21 852	22 102
4	Créances sur la Clientèle	-	-
5	Obligations et Autres Titres à Revenu Variable	500	506
6	Actions et Autres Titres à Revenu Variable	-	-
7	Actionnaires ou Associés	150	-
8	Autres Actifs	180	4
9	Comptes de Régularisation	205	260
10	Participations / Autres Titres détenus à long termes	-	-
11	Parts dans les Entreprises liées	-	-
12	Prêts Subordonnés	-	-
13	Immobilisations Incorporelles	6	51
14	Immobilisations Corporelles	932	962
	TOTAL ACTIF	23 825	23 885

1.2 Passif

Poste	Passif	Montants Nets	
		31/12/2017	30/06/2018
1	Caisse Banque Centrale CCP	-	-
2	Dettes interbancaires et assimilées	-	-
3	Dettes à l'égard de la clientèle	700	705
4	Dettes représentées par un titre	-	-
5	Autres passif	182	77
6	Comptes de régularisation	11 543	11 547
7	Provisions	285	384
8	Emprunts et titres émis subordonnés	4 482	4 482
9	Capitaux propres et les ressources assimilées	-	6 691
10	Capital souscrit	5 961	5 927
11	Primes liées au capital	45	80
12	Réserves	87	98
13	Ecart de réévaluation	-	-
14	Provisions règlementées		-
15	Report à nouveau	464	525
16	Résultat de l'exercice	76	61
	Total Passif	23 825	23 885

FGSP

II. HORS BILAN

Poste	Hors bilan	Montants Nets	
		31/12/2017	30/06/2018
1	Engagements de Financement	-	-
2	Engagements de Garantie	9 851	9 527
3	Engagements sur Titres	-	-
4	Engagements sur Opérations en devise	-	-
5	Engagements sur Instruments Financiers.	-	-
6	Autres Engagements	-	-
7	Engagements Douteux	253	1 058
	Total Hors bilan	10 104	10 585

II. COMPTE DE RESULTAT :

Il porte sur la situation comparée des données comptables entre le 30 juin 17 et le 30 juin 18.

Poste	Produits/Charges	Montants Nets	
		30/06/2017	30/06/2018
1	Intérêts et Produits Assimilés	493	506
2	Intérêts et Charges Assimilés	1	1
3	Revenus des Titres à Revenus Variable	6	16
4	Commissions (Produits)	76	168
5	Commissions (Charges)	-	-
6	Gains ou Pertes Nets Opérations Portefeuilles Négociation	-	-
7	Gains ou Pertes Nets Opérations Portefeuilles placements assimilés	-	-
8	Autres produits d'exploitation bancaire	-	5
9	Autres charges d'exploitation bancaire	-	-
10	Produits net bancaire	574	695
11	Subventions d'investissement.	-	-
12	Charges générales d'Exploitation	435	497
13	Dotation Amort Dépréciations Immob Incorp/Corp	60	29
14	Résultat brut d'Exploitation	139	168
15	Coût du Risque	-	106
16	Résultat d'Exploitation	139	61
17	Gains ou Pertes Nets sur Actifs Immobilisée	-	-
18	Résultat avant impôts	139	61
19	Impôts sur les bénéfiques	42	18
20	Résultat Net	97	43

Suivant récépissé n°129/P-CM en date du 09 avril 2019, il a été créé une association dénommée : «Association Malienne pour le Développement Local», en abrégé (AMADL).

But : Promouvoir une éducation de qualité ; promouvoir la santé reproductive et le planning familial ; appui conseil aux activités agro-sylvo pastoral et la vulgarisation des innovations ; la protection de l'environnement le développement durable ; adaptation aux effets du changement climatique et l'amélioration du cadre de vie ; le renforcement des capacités des collectivités territoriales ; l'inclusion financière des populations rurales à travers la micro-finance.

Siège Social : Sévaré Village CAN.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Karamoko SANOGO

Vice-président : Abasse SANKARE

Trésorière : Yaïguelou OUOLOGUEM

Secrétaire administratif : Hamadoun DIARRA

Suivant récépissé n°0442/G-DB en date du 09 mai 2019, il a été créé une association dénommée : «Unité de Réflexion et d'Actions pour le Mali», en abrégé (U.R.D'AC-Mali).

But : Contribuer à la promotion de la paix, des droits humains, du développement économique, de l'éducation, de la santé et de la culture au Mali, etc.

Siège Social : Sogoniko, projet des jeunes, Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Oumar Sékou TRAORE

Vice-président : Cheick BAH

Secrétaire générale : Mariam BOUNDY

Secrétaire général adjoint : Sory Garba KANTE

Secrétaire aux relations extérieures, chargé des institutions : Mamadou DIONSAN

Secrétaire à la jeunesse, au sport et à la culture : Badra Alou KEÏTA

Secrétaire au développement : Youssouf CAMARA

Secrétaire à la communication et à l'information : Famory KEÏTA

Secrétaire à l'organisation : Aly COULIBALY

Secrétaire à l'éducation et à la formation : Moussa Mamane MAÏGA

Secrétaire aux questions sociales, familiales et féminines : Fatoumata KEÏTA

Trésorier général : Fousseyni KOUMARE

Secrétaire aux conflits : Tiémogo DIARRA

Suivant récépissé n°170/P-CM en date du 10 mai 2019, il a été créé une association dénommée : «Association des Jeunes Ressortissants de la Région de Mopti pour la Paix, la Cohésion Sociale et la Réconciliation Nationale en faveur des Réfugiés de Guerre», en abrégé (AJRMOPTI).

But : Promouvoir l'implication de toute la communauté dans le processus de dialogue, réconciliation, de consolidation de la paix et la sécurité dans la ville de Mopti en particulier et au Mali en général ; initier des actions les plus favorables pour le retour de la paix et son développement durable au Mali ; favoriser la réinsertion sociale, économique des personnes déplacées dans les lieux d'accueil ; solliciter l'appui de l'Etat et des partenaires au développement ; faciliter l'accès de ses adhérents au crédit et au financement.

Siège Social : Médina-Coura, Rue 213, Porte 303.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Mme Fatoumata TOURE

Secrétaire administrative : Mme DICKO Kadidia MAÏGA

Trésorière générale : Penda Dite Nènè BOCOUM

Membres :

- Baba TOURE
- Mme CAMARA Adam CISSE
- Mme Safiatou M'BODGE
- Mme CISSE Aïssata TOURE
- Mme GAKOU Yaya GAKOU
- Mme KIRE Aminata KONE
- Housseny TOURE
- Drissa CISSE
- Fatoumata GUITTEYE
- Mme Fanta DIA

Suivant récépissé n°0449/G-DB en date du 13 mai 2019, il a été créé une association dénommée : «Association Bensokura».

But : Créer un cadre de rapprochement, de fraternisation, d'entraide et de solidarité entre ses membres, etc.

Siège Social : Banankabougou ZRDS, rue : 620, lot AE 1.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Thièkoro COULIBALY

Secrétaire général: Oumar KONATE

Secrétaire général adjoint : Aboubacar NIAMBELE

Secrétaire administratif : Modi SIDIBE

Secrétaire au développement : Kalilou YARA

Trésorier général : Sory Ibrahim TOURE

Trésorier général adjoint : Abdoul Karim DOUMBIA

Secrétaire aux conflits : Mama BATHILY

Secrétaire aux conflits adjoint : Adama KONE

Secrétaire à l'organisation : Alfousseyni TOURE

Secrétaire à l'organisation adjoint : Oumar Djan SAMAKE

Secrétaire à la promotion des femmes : Honorine Tyennou DAKO

Secrétaire à la promotion des femmes adjointe : Korotoumou SANGARE

Secrétaire à la solidarité, à l'éducation civique, à la culture et aux sports : Ousmane FAROTA

1er Secrétaire aux comptes : Mamadou SIDIBE

2ème Secrétaire aux comptes : Adam dite Yaye DIOP

Coordinateur secteur 1 : Souleymane SIDIBE

Coordinateur secteur 2 : Yamoussa BOUARE

Coordinateur secteur 3 : Amadou SARRE

Suivant récépissé n°0018/MATD-DGAT en date du 14 mai 2019, il a été créé une association dénommée : Association Mouvement Volontaire pour le Salut du Mali, en abrégé (M.V.S-MALI).

But : Contribuer au développement socioéconomique et culturel en mettant l'accent sur les actions de développement durable au Mali, susciter la prise d'initiatives au niveau de toutes les couches socioprofessionnelles de la population, etc.

Siège Social : Bamako, Falladié Avenue de l'OUA, Immeuble MASEDA.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Bakary FOFANA

1er Vice-président : Khader TOURE

2ème Vice-président : Ali DICKO

Secrétaire général : Hamidou KANE

Secrétaire général adjoint : Mohamed SISSOKO

Secrétaire administratif : Bekaye Bou COULIBALY

Secrétaire administratif adjointe : Alima CISSE

Trésorier général : Seydou NIANGADOU

Trésorier général adjoint : Sourakata FOFANA

Secrétaire aux relations extérieures : Bassékou KOUYATE

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Modibo FOFANA

Secrétaire au développement et à la prospection : Badra FOFANA

Secrétaire au développement et à la prospection adjoint : Soumana BAGAYOKO

Secrétaire à l'organisation : Abdine KOUNTA

Secrétaire à l'organisation adjoint : Zoumana COULIBALY

Secrétaire à la sensibilisation et à la mobilisation : Mouctar BATHILY

Secrétaire à la sensibilisation et à la mobilisation adjoint : Sékou KOÏTA

Secrétaire à la promotion des droits des femmes et des enfants : Awa SIDIBE

Secrétaire à la promotion des droits des femmes et des enfants adjointe : Nafissa KEÏTA

Secrétaire à la communication et à l'information : Ibrahim KONE

Secrétaire à la communication et à l'information adjoint : Boua COULIBALY

Secrétaire à l'éducation et à la formation : Nana DIAKITE

Secrétaire à l'éducation et à la formation adjointe :
Fatoumata Bintou KALLE

Secrétaire aux affaires juridiques : Aboubacar Sega SOUMARE

Secrétaire à l'environnement : Mountaga DEMBELE

Secrétaire à la jeunesse et aux sports : Mahamadou DIARRA

Secrétaire aux arts et à la culture : Macky DIALLO

Commissaire aux comptes : Aïchata DAGAMAÏSSA

Commissaire aux conflits : Massamba GORY

Suivant récépissé n°0456/G-DB en date du 15 mai 2019, il a été créé une association dénommée : «Association des Jeunes Ressortissants de la Commune de Koussan», (cercle de Yanfolila, région de Sikasso), en abrégé (AJR.KOUSSAN).

But : Faciliter le rassemblement de tous les jeunes ressortissants de Koussan à Bamako, etc.

Siège Social : à l'immeuble Diabira à Hamdallaye ACI 2000, Rue Cheick Zayed.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Secrétaire général : Drissa Mery DIAKITE

Secrétaire général adjoint : Lanssine SANGARE

Secrétaire administratif : Mamadou DIAKITE

Secrétaire administratif adjoint : Sidiki DIALLO

Secrétaire à l'organisation et à la communication :
Toumani Siaka SIDIBE

Secrétaire à l'organisation et à la communication adjoint :
Dramane DIAKITE

Trésorier : Lamini Yallary SIDIBE

Trésorier adjoint : Daouda Mallaye SIDIBE

Commissaire aux comptes : Zoumana SIDIBE

Commissaire aux comptes adjoint : Yaya DIAKITE

Secrétaire à l'éducation et à la santé : Diarra SIDIBE

Secrétaire au sport et des affaires féminines : Moussa DIALLO

Secrétaire aux conflits : Mory KOUYATE

Suivant récépissé n°0004/G-DB en date du 17 mai 2019, il a été créé un syndicat dénommé : «Fédération Nationale des Boulangers et Pâtisseries du Mali», en abrégé (F.N.B.P.M).

But : Défendre et promouvoir les intérêts légitimes de ses membres, etc.

Siège Social : Faladiè Sokoro, Rue 203, porte 09, Bamako.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE LA F.N.B.P.M

Syndicat National des Boulangers du Mali :

- Mamadou Lamine HAÏDARA
- Fousséni TRAORE
- Issiaka SYLLA

Syndicat Patronal des Boulangers du Mali :

- Abdoulaye Hamidou CISSE
- Mahamdou Hamar TOUNKARA
- Ibrahim CISSE

Syndicat Autonome des Boulangers et Pâtisseries du Mali :

- Boubacar MALLE
- Ibrahima DIALLO
- Malamine MACADJI

Suivant récépissé n°14-057/CB en date du 19 mai 2014, il a été créé une association dénommée : «Association pour le Développement de Tagama», en abrégé (A.PDT-Hissire).

But : Promouvoir la solidarité et l'entraide entre ses membres ; trouver des solutions pacifiques, dans les villages, aux conflits ; mener toutes actions susceptibles de contribuer au développement social, économique et culturel des familles de Tagama en général et de ses femmes en particulier ; assister l'Etat et les Collectivités Territoriales Locales pour toute actions de promotion socio-économique et culturelle en faveur des familles et leurs femmes en question.

Siège Social : Tagama (Commune rurale de Diakon).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mamadou SACKO

Secrétaire général : Koliba SACKO

Secrétaire général adjoint : Demba BATHILY

Trésorier général : Oumarou GASSAMA

Trésorier général 1er adjoint : Moussa CAMARA

Trésorière générale adjointe : Goundo N'DIAYE

Secrétaire administratif : Mamadou SACKO

Secrétaire administratif adjointe : Bintou BATHILY

Secrétaire au développement : Gagny NIANGADO

Secrétaire au développement adjointe : Goundo BARADJI

Secrétaire à l'organisation : Mamadou NIANGADO

Secrétaire à l'organisation adjointe : Aminata BATHILY

Secrétaire à l'organisation 2ème adjointe : Hadamou KANTE

Secrétaire à l'information : Aliou NIANGADO

Secrétaire à l'information adjointe : Niagalé DIARRA

Secrétaire à l'information 2ème adjointe : Goundo TOUNKARA

Secrétaire aux relations extérieures : Dondou BATHILY

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Diégui SACKO

Secrétaire aux activités culturelles, sportives et éducatives : Lassana CAMARA

Secrétaire aux activités culturelles, sportives et éducatives adjointe : Hawa SACKO

Secrétaire aux activités culturelles, sportives et éducatives 2ème adjointe : Asséta DIARRA

Secrétaire à l'action sociale et à la promotion féminine : Fatoumata BATHILY

Secrétaire à l'action sociale et à la promotion féminine adjointe : Henda TRAORE

Secrétaire à l'action sociale et à la promotion féminine 2ème adjointe : Sira KOÏTA

Commissaire aux conflits : Wayé BATHILY

Commissaire aux conflits adjoint : Diallakan BATHILY

Commissaire aux conflits 2ème adjointe : Djorobo DIARRA

Commissaire aux comptes : Madikougné SACKO

Commissaire aux comptes adjointe : Adamou KANTE

Suivant récépissé n°0556/G-DB en date du 25 juin 2019, il a été créé une association dénommée : «Collectif de Soutien aux efforts et à l'autorité de l'Etat malien», en abrégé (C.S.E.A.E.M).

But : Promouvoir le renforcement et la reconnaissance des efforts de l'Etat par la restauration de l'autorité de celui-ci, etc.

Siège Social : Darsalam, rue : Dougamady SISSOKO, porte : 638.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Oumar Sory TRAORE

Vice-président : Charles Tounka CISSOKO

Secrétaire administratif : Bakari DIAKITE

Secrétaire administratif adjoint : Mamadou DIARRA

Secrétaire à l'organisation : Youssouf COULIBALY

Secrétaire à l'organisation 1er adjoint : Mamadou DIABATE

Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint : Amadou Kane CISSE

Secrétaire à l'organisation 3ème adjoint : Souleymane DEMBELE

Trésorier général : Mamadou SADESSY

Trésorier général adjoint : Ibrahim MAÏGA

Commissaire aux comptes : Karounga DOUMBIA

Commissaire aux comptes adjoint : Hassimy TALL

Secrétaire chargé à l'éducation et à la santé : Boubacar dit Yi KOUMA

Secrétaire chargé à l'éducation et à la santé 1er adjoint : Daniel KONE

Secrétaire chargé à l'éducation et à la santé 2ème adjoint : Abdoulaye S. TRAORE

Secrétaire chargé aux activités sportives et culturelles : Ibrahima Sékou TRAORE

Secrétaire chargé aux activités sportives et culturelles 1er adjoint : Hamidou DIARRA

Secrétaire chargé aux activités sportives et culturelles 2ème adjoint : Boubacar TRAORE

Secrétaire chargée à la promotion féminine : Tari KEÏTA

Secrétaire chargée à la promotion féminine 1ère adjointe : Yatimé TOGO

Secrétaire chargée à la promotion féminine 2ème adjointe : Koumbel TANDINA

Secrétaire aux conflits : Yaya TRAORE

Secrétaire aux conflits adjoint : Boubacar KONATE

Secrétaire chargé à la communication et aux relations extérieures : Toumani SOUMANO

Secrétaire chargé à la communication et aux relations extérieures : Lamine SISSOKO

Secrétaire chargé à la communication et aux relations extérieures : Alhader TOURE

Suivant récépissé n°026/P-CB en date du 31 mars 2017, il a été créé une association dénommée : «Association des Ressortissants du Village de Kombré, Commune Rurale de Bla», en abrégé (ARVK).

But : Défendre les intérêts moraux et matériels de ses adhérents ; contribuer au développement du village de Kombré en particulier et du cercle de Bla en général ; se connaître, s'organiser et s'unir pour atteindre les objectifs ; préserver et renforcer nos biens de fraternité et coordonner nos efforts et agir ensemble pour apporter notre contribution de développement socio-économique et culturel du village de Kombré et du Cercle de Bla.

Siège Social : Kouralé chez Ousmane MALLE

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Ousmane MALLE

Vice-président : Bamory MALLE

Secrétaire général: Amadou L. MALLE

Secrétaire général adjoint : Mamoutou MALLE

Secrétaire à l'organisation : Adama MALLE (Kolotona)

Secrétaire adjoint à l'organisation : Soumana MALLE (Touala)

Trésorier général : Alou MALLE dit Benkê

Trésorier général adjoint : Lamine MALLE (Konzekela)

Secrétaire à la communication : Soti MALLE

Secrétaire adjoint à la communication : Madou DIABATE

Secrétaire chargé aux conflits : Salia MALLE

Secrétaire adjoint chargé aux conflits : Issa MALLE

Secrétaire administratif : Salif DIABATE

Secrétaire administratif adjoint : Soumana S. MALLE

Secrétaire aux relations extérieures : Daouda MALLE

Secrétaire adjoint aux relations extérieures : Assana MALLE

Commissaire aux comptes : Karim MALLE

Commissaire adjoint aux comptes : Sidiki MALLE

Secrétaire chargé de l'éducation : Amadou S. MALLE

Secrétaire adjoint chargé de l'éducation : Balkassoum MALLE

Secrétaire aux sports et aux loisirs : Sékou MALLE

Secrétaire adjoint aux sports et aux loisirs : Diakaridja MALLE

Secrétaire à l'environnement et de la santé : Adama L. MALLE

Secrétaire adjoint à l'environnement et de la santé : Oumar S. MALLE

Secrétaire au développement : Siaka MALLE

Secrétaire adjoint au développement : Modibo MALLE

Secrétaire chargé de la formation et de l'emploi : Yaya Adama MALLE

Secrétaire adjoint chargé de la formation et de l'emploi : Soumana MALLE (Tiécourala)

Secrétaire chargé de la culture et du tourisme : Lamine MALLE

Secrétaire adjoint chargé de la culture et du tourisme : Bakary MALLE

Secrétaire chargée promotion féminine : Diarra MALLE

Secrétaire adjointe chargée promotion féminine : Mariam MALLE